

1663.

- 21-mars : Cardinal Antoine : « *Toutes les lettres*
21-mars : Duchesse d'Aiguillon : « *Voici un vaisseau*
21-mars : Duplessis : « *L'éloignement*
mars : Duplessis : « *Nous sommes toujours confirmés*
24-mai : Baudet Ignace : « *Nous arrivâmes ici*
fin mai : Argenson : « *Je pense souvent à*
juin : Compagnie des Missions : « *La liaison que le Bon Dieu*
juin : Mme de Longueville : « *^{o31}
juin : Mme de Miramion : « *Le pitoyable état*
juin : Louis XIV : « *Sire, j'ai*
juin : Vincent de Meur : « *Ayant eu vue*
juin : Gazil : « *Je ne sais ce que*
juin : Thiersault : « *Si nos derniers paquets*
juin : Conférence de Cambremer : « *Il est bien juste*
juin : Abbé de Val-Richer : « *Je ne vous dis rien*
juin : Lesley : « *Vous serez bien*
juin : Mrs de St-Dominique : « *Dans l'intérêt*
juin : Lambert Nicolas : « *Je vous avoue*
juin : Mme de Richelieu : « *
juin : Mme d'Argennois : « *
juin : Mme de Fouxolles : « *
09-juil : Cardinal Antoine : « *L'apparence plus que*
09-juil : Fermanel prêtre : « *Le Bon Dieu*
10-juil : Archevêque de Rouen : « *Il y a peu de*
10-juil : Conty : « *Je suis obligé*
10-juil : Fermanel père : « *Tout ce que je puis*
10-juil : Assemblée Clergé : « *J'apprends par les*

³¹ Le copiste du volume 121 des Amep signale l'existence des lettres, que nous n'avons pas pu retrouver, adressées à Mme de Longueville (p. 533), à Mme de Richelieu, à Mr d'Argenson, à Mme de Fouxolles et à Mme la Duchesse d'Aiguillon (p. 544).

11-juil : Bourges : « *Le Bon Dieu nous ayant*
11-juil : Duplessis : « *La mauvaise édification*
08-oct : Duplessis : « *Vous apprenez par cette apostille*
08-oct : Vincent de Meur : « *Vous apprenez comme nous*
10-oct : Hallé : « *Bien que*
11-oct : Duchesse d'Aiguillon : « *

12-oct : Fermanuel : « *Après avoir éprouvé*
03-nov : Vincent de Meur : « *Mon âme s'est trouvée*
25-nov : Vincent de Meur : « *Cette lettre n'est que pour*
25-nov : Duplessis : « *Étant dans une retraite*
25-nov : Lambert Nicolas : « *Je vous ai écrit*
[?*] : Louis XIV : « *Je soussigné*

Lettre à Mr le Cardinal Antoine

[Amepe, vol. 857, p. 161] [autographe]

[Le 21 mars 1663]

Monseigneur,

Toutes les lettres que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Éminence jusqu'à présent, n'étant que de funestes nouvelles du déplorable état du christianisme en tous ces quartiers, par le désordre de vie et des abus intolérables des religieux missionnaires, je ne doute point qu'elles ne vous donnent de la douleur. Mais Monseigneur, à qui m'adresserais-je sinon à un des plus augustes princes de l'Église et qui, par une providence toute particulière de Dieu, est le premier président de la plus illustre compagnie du monde, dont le seul objet est de continuer la mission des Apôtres par toute la terre jusqu'à la consommation des siècles.

C'est dans cette vue que je recours à Votre Éminence pour lui faire connaître que, si la Sacrée Congrégation ne pourvoit d'autres missionnaires, ne remédie à leurs épouvantables dérèglements, et ne donne la commission de

ces derniers emplois à des hommes véritablement apostoliques, c'est faire de la religion et les ministres de l'Évangile [qui] seront désormais la pierre de scandale aux hérétiques, aux mahométans et particulièrement aux gentils. C'est ce qu'on nous objecte souvent dans les conférences que nous avons de notre sainte religion, avec ces infidèles, le mal est si public que de le vouloir cacher, c'est se rendre coupable.

Cependant, nous n'avons pour d'autre remède contre les persécuteurs ouverts de l'Église que de pleurer aux pieds d'un Dieu tout bon, pour le supplier qui tire de sa toute puissante main du bien, d'un si grand mal par des voies qui nous surpassent, mais qui sont toujours bien au-dessous de son infini pouvoir. Dans nos gémissements, nous avons eu cette pensée de ne laisser passer aucune occasion que nous n'informions Sa Sainteté, la Sacrée Congrégation et Votre Éminence de ces extrêmes malheurs, comme étant les seuls qui y peuvent remédier. Ce n'est pas qui ne se rencontre toujours de la difficulté dans l'exécution des ordres qu'on donnera en ces quartiers, où l'on a point du tout de respect pour les Souverains Pontifes, qui ont été mal informés lorsqu'ils ont défendu le commerce aux missionnaires et qui le sont toujours, quand ils donnent quelques décrets touchant la réformation de quelques abus.

Après cela il ne faut pas s'étonner si l'on ne reconnaisse nullement le pouvoir de la Sacrée Congrégation, ni ses décrets ni, si les particuliers religieux depuis qu'ils sont dans les lieux de leurs missions, ne font plus de cas des obédiences de leurs supérieurs. Si je n'avais pas entendu de leur bouche ce que j'écris, je ne le pourrais croire, et j'avoue à Votre Éminence que si je n'étais pas venu en ces extrémités du monde, je douterais du rapport d'un homme de bien qui manderait ces choses en Europe.

Cependant Monseigneur, je ne toucherais point les cas particuliers de ces grands maux que j'ai ouï, que je sais que

j'ai vus et qui me font tous les jours un nouveau sujet d'une extrême affliction, de peur de vous être ennuyeux. La narration de ces désordres est si ample, qu'elle ferait bien plutôt le sujet d'un très gros volume, que d'écrire cette lettre que je finirais par la nouvelle heureuse du martyre de plus de deux cent chrétiens de sexe différent qui sont morts au Japon, pour la confession de Jésus-Christ, depuis six mois, ainsi que je l'apprends d'un Français engagé au service de la Compagnie de Hollande, qui n'en fait que revenir, et par la véritable protestation d'être toute ma vie, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Pierre, évêque de Bérithé et vicaire apostolique,

À la ville de Siam, située au quatorze degré et demi, ce 21 mars 1663.

Lettre à Mme la Duchesse d'Aiguillon

[Amepe, vol. 858, p. 19-21] [autographe]

À Siam, capitale de royaume de ce même nom, ce 21 mars 1663

Madame,

Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié soit le seul objet de notre âme.

Voici un vaisseau d'Hollande qui arrive du Japon et est prêt à partir pour Batanie, je me sers de cette occasion pour écrire en France, quoiqu'on me veuille persuader, que cette voie n'est point assurée, à cause que ces messieurs de la Compagnie des Indes appréhendent qu'on ne donne quelques avis touchant le commerce en Europe qui les préjudicient. Cependant, comme nous avons rendu tout plein de bons offices de ces messieurs par les lieux où nous

avons passé et en cette ville même, je ne fais point de faute de me servir de cette voie.

Les nouvelles que j'ai apprises d'un de nos Français qui revient du Japon, sont que la persécution continue toujours contre les chrétiens, dont plus de deux cents depuis cinq à six mois ont été condamnés à mort pour confesser Jésus-Christ. Belle fin, Madame, et s'il y a quelque chose à désirer en cette vie, c'est cela seul.

Pour ce qui nous regarde, nous attendons le mois de mai pour nous rendre en l'un des lieux de nos missions, ma pensée présente est d'aller à la Cochinchine pour laquelle j'ai beaucoup de tendresse, bien que tous les autres peuples qui me sont commis, me soient également chers. Cependant, comme un père est en quelque façon excusable d'aimer plus ses fils aînés que les autres, de même, il me semble que je ne serais pas tout à fait déraisonnable, si je donne les prémices de mes soins à ce royaume-là.

Outre la vue que j'en ai eue dans la retraite de quarante jours que je fis ici à mon abord, pour demander lumière à Notre Seigneur de ce que j'avais à faire, il semble que la divine providence m'y engage insensiblement, ayant disposé les choses en la manière qui suit. Comme nous ne pensions à autre chose, mes deux très chers frères et moi, eux à apprendre la langue de la Chine et moi celle de la Cochinchine, à vaquer aux études nécessaires et particulièrement à l'oraison.

On nous dit qu'il y avait ici quelques Cochinchinois arrivés depuis peu de temps dont une partie était chrétiens, l'autre était gentils, et qu'on attendait encore une barque de gens de cette nation, alors nous pensâmes que c'était une occasion de commencer dès ici notre mission, *[p. 21]* de manière qu'ayant fait connaître à ces bonnes gens qui nous amenaient, qui nous étions, et le bonheur que nous leur voulions procurer, Dieu touchant à même temps leur cœur,

il ne fallut pas grand temps pour les persuader d'entendre la parole de Dieu. Comme nous étions tout proche des fêtes de Noël, je promis aux chrétiens de faire dresser un autel dans quelque maison d'un d'entre eux, qui l'offrit bien volontiers, et d'y aller dire la messe de minuit, en fin de laquelle je leur fis une petite exhortation en portugais, qu'un d'eux leur expliquait en cochinchinois me servant d'interprète, touchant l'obligation d'aimer Dieu.

Depuis ce temps, nous y allons réglément^{o32} trois fois la semaine pour y faire la doctrine chrétienne, où se traînent les gentils qui font souvent leurs objections publiquement et qui, s'en retournent satisfaits des réponses que le Bon Dieu fait par nos bouches, nous avons des témoignages que ce petit essai est agréable à notre Seigneur, par la grâce du baptême que trois hommes gentils ont déjà reçu et un petit enfant d'un homme et d'une femme païenne qui nous ont prié de le baptiser comme un gage et en attendant qu'eux-mêmes soient suffisamment instruits pour recevoir cette grande miséricorde.

Outre cela, nous avons encore plusieurs autres catéchumènes que nous instruisons et en public et en particulier. Le premier des trois chrétiens ci-dessus que j'ai baptisé, se nomme Joseph, qui paraît un homme bien rempli de grâce.

Voilà Madame l'engagement dont je voulais parler en l'autre page, s'il est tout à fait déraisonnable, vous en êtes le juge.

Nous contribuons si peu à ces conversions, que nous ne sommes, à proprement parler, que spectateurs de la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ. Pour preuve de cela, je demandais il y a quelques jours à un de nos chers frères ce

³² « **Reglément.** adv. Avec regle, d'une maniere réglée. » (DAF, 1694).

qu'il avait fait pour toucher le cœur d'un homme et d'une femme que nous instruisons.

« Hélas ! dit-il, Dieu me garde d'y rien prétendre. Comme je m'en allais à l'église, je vis passer un homme qu'on me dit être un Cochinchinois, je lui envoyai demander s'il ne voulait pas bien être chrétien, il me répondit qu'il ne savait ce que c'était, mais que si l'on voulait l'en instruire, qu'il verrait. »

On l'amena céans, et sitôt qu'il eût oui parler de Dieu, il déclara qu'il voulait être chrétien. Depuis ce temps-là il est un des plus assidus à entendre la parole de Dieu. Pour ce qui est de la femme, je la vis à sa porte et lui fis demander si elle ne voulait pas aussi être chrétienne. Sa réponse fut qu'elle ne savait pas ce que c'était que je lui disais, mais qu'elle désirait ardemment de l'être.

Toutes ces choses se passent à la vue de quatre Pères jésuites, de deux jacobins, de deux franciscains et de trois *[p. 20]* prêtres séculiers, lesquels s'occupent à toute autre chose qu'à leur profession, en un mot, vivent dans un si grand aveuglement que si un homme de bien m'écrivait en France ce que j'en écris à Rome, pour le seul intérêt de l'honneur de Dieu et de la sainte Église, je ne le croirais pas. Cependant ce que je mande est public et c'est un de mes étonnements comment nous ne savons point cela en Europe. Si ce n'était que quelques particuliers, je ne m'en étonnerais pas. Mais c'est que cette corruption vient des corps des ordres en général qui, dans les Indes et dans tous ces quartiers ici, sont les pierres d'achoppement du christianisme et de la conversion des gentils.

Il est arrivé depuis six semaines en ce port, par un vent contraire, un navire du roi d'Espagne, de Manille qui s'en allait à Surate. Le capitaine ayant pris la peine de me venir voir, a dit qu'il y est arrivé il y a à présent environ cinq ou six mois, un nouveau gouverneur pour ce pays-là qui n'a pas

mis en tout son voyage d'Espagne à Manille un an entier. C'était une belle occasion pour nos missionnaires et je suis toujours dans ce sentiment, après avoir balancé toutes choses que ceux qui nous suivront dans nos emplois doivent prendre cette route. Nous n'avons reçu aucune nouvelle de notre vaisseau ni d'aucun de nos amis de France depuis notre départ. Peut-être en apprendrons-nous quelque chose dans peu de temps par les vaisseaux qui vont venir, en ce port, de divers lieux.

En tout cas nous nous rapportons à la divine providence d'ordonner d'eux, comme il lui plaira, notre séparation moyennant la très grande mésericorde de Dieu, n'étant que pour bien peu de temps, puisque nous sommes déjà dans l'éternité et que nous avons cette forte espérance de la pure bonté de Dieu de nous y voir éternellement. J'ai cette même confiance à votre égard. C'est la grâce que je demande très humblement à Notre Seigneur et à vous, Madame, de ma faire l'honneur de me croire,

Madame,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Pierre, évêque de Bérithé et vicaire apostolique.

[P.S.]

J'apprends du principal de nos Cochinchinois qu'il est arrivé une petite barque depuis quelques jours de la Cochinchine qui rapporte la nouvelle de paix entre les rois du Tunquin et de la Cochinchine, cimenté par le mariage de la fille du premier avec le fils de ce dernier. Si elle se trouve vraie, elle est tout à fait avantageuse pour nos missions.

Lettre de Mr Duplessis

[Amepe, vol. 861, p. 1-3] [autographe]

[cf. Amepe, vol. 121, p. 506-510] [copie]

À la ville royale de Siam située au quatorze degré et demi, ce 21 mars 1663.

Monsieur,

Notre Seigneur Jésus-Christ soit toujours le seul objet de notre âme.

L'éloignement des lieux où nous sommes et le peu de certitude qu'il y a que les lettres que nous écrivons en France arrivent à bon port, me font profiter de toutes les occasions qui se présentent, afin que si l'une vient à manquer, l'autre supplée. C'est pour cela que j'ai envoyé un duplicata, au mois de novembre par la voie du Père Éphrem, des lettres que j'avais écrites un mois auparavant par route d'Hollande, lesquelles j'adressais à Monsieur notre Ambassadeur, pour lui faire s'il lui plaît, tenir à Madame la Duchesse d'Aiguillon.

Voici encore une semblable commodité, qui se rencontre heureusement, d'un vaisseau qui revient du Japon et qui est prêt à partir pour Batavie. Croyant donc que je suis obligé de me servir de tous les moyens que le Bon Dieu m'offre pour donner des nouvelles qui ne sont que trop véritables du misérable état du christianisme de tous ces quartiers, je prie par un mot de lettre séparé, Monsieur le Commandeur Général de Batavie, d'envoyer par la première occasion en Europe ce présent paquet dont l'adresse est semblable au premier. J'écris à fort peu de personnes en France cette fois, ici n'en ayant point le loisir et me réserve à continuer l'abrégé de notre itinéraire, touchant ce qui se sera passé durant notre séjour ici lorsque nous en serons partis. Ainsi donc, suivant l'attrait que j'en ai eu et qui dure toujours, je me suis attaché à informer Rome de l'état de la religion et des missionnaires de ce

pays, qui demande d'être pleuré avec des larmes de sang. Ce que j'ai ouï et que j'ai vu, ce que j'en sais et ce que j'en voie, sont incroyables. J'en ai, Monsieur, le coeur percé et présentement c'est ce qui fait ma plus grande croix. Tout le clergé et tous les ordres religieux sont complices de ces abîmes de maux et d'aveuglement que nous voyons, mais particulièrement les Pères jésuites de ces quartiers y ont contribué bien plus que les autres, par leur morale, par leur relâche, par leur conduite purement humaine, par leur avarice, par leur usure, par une tolérance de tous les crimes et enfin, par leur commerce général et particulier qui évidemment est le but principal dans les lieux où ils s'établissent. Ce qui me fait fort appréhender que dans peu cette compagnie qui travaille avec bénédiction en Europe, n'éprouve dans tout son corps un horrible châtement de Dieu. Mais oh bonté divine ! d'où viennent toutes ces grandes chutes ? sinon de ce qu'au lieu de suivre vos conseils et vos exemples, on a introduit les règles de la pure prudence humaine qui est infailliblement la ruine des grandes communautés et de la vie intérieure. C'est de ces exemples funestes que nous ne pouvons croire, quoique nous le voyions, que nous nous fortifions tous les jours, mes deux très chers confrères³³ et moi, dans la ferme résolution que nous avons prise de ne nous départir jamais des règles de l'Évangile dans lequel est comprise toute la véritable sagesse et hors duquel tout n'est qu'une haute folie. Croit-on être plus sage que la sagesse incréée ? pense-t-on [p. 3] que les moyens qu'on prend puissent être meilleurs que ceux que le Fils de Dieu a tenus ? et enfin, peut-on s'imaginer savoir plus que saint Paul qui ne sait rien que Jésus-Christ crucifié ? Les choses étant de la sorte que je vous écris à l'égard des ministres de l'Évangile, je n'ai pas besoin de vous rien dire de la vie des pauvres chrétiens qui n'en ont plus que le nom. Certainement ayant autrefois lu

³³ Jacques de Bourges et François Deydier.

les relations qu'on a données en France et voyant ce que je vois, il me paraît que le christianisme d'ici est quelque chose de semblable au misérable reste des grandes villes dont il est parlé dans les histoires et dont nous avons vu les marques de quelques-unes en quelques lieux où nous avons passé. Mais mon Dieu, que ce récit est digne de compassion, de soupirs et de pénitence. Je le quitte, Monsieur, pour ne vous faire davantage de peine et pour vous dire que j'apprends, par l'arrivée de ce vaisseau qui vient du Japon, d'un de nos Français que la persécution continue toujours contre les chrétiens et que plus de deux cents, depuis six mois, ont perdu généreusement la vie pour la confession de Jésus-Christ. Vous aurez aussi joie d'apprendre que sans y penser, nous ayons commencé notre mission par une providence particulière de notre Bon Dieu car comme nous ne songions qu'à étudier les langues de la Cochinchine et de la Chine, et de vaquer dans une étroite solitude à l'étude mais particulièrement à l'oraison, nous apprîmes qu'il était venu depuis quelque temps en cette ville quelque nombre de Cochinchinois et qu'on en attendait encore. Alors nous pensâmes qu'il fallait faire l'office de véritable pasteur à l'égard de ceux qui se trouveraient chrétiens et demander les grâces à Notre Seigneur pour la conversion de ceux qui étaient gentils. Ce dessein étant venu de Dieu, on s'est employé à instruire les premiers qui ne nous ont su dire autre chose du christianisme, sinon que quelques Pères jésuites étant à la Cochinchine leur ayant demandé s'ils ne voulaient pas bien être chrétiens, et qu'ayant répondu que oui, ils les avaient baptisés, mais que de surplus ils ne savaient rien des mystères de la religion. On s'est donc employés à l'instruction de ces pauvres gens qui ont reçu avec joie la parole de l'Évangile. Pour ce qui regarde les gentils, on en a déjà baptisé quatre, nous avons encore cinq ou six catéchumènes et s'il plaît à Dieu ce ne sera pas tout. Toutes ces choses se font à la vue de quatre jésuites, de deux dominicains, deux franciscains et de trois prêtres

séculiers qui vaquent à toutes autres choses qu'à l'instruction des peuples et à la conversion des gentils, de sorte que vous jugez bien que nos emplois ne leur plaisent pas. Par là, nous voyons que tout le mal vient des missionnaires et s'ils n'étaient même que d'un talent et d'une grâce médiocres, ils ne laisseraient pas de faire plusieurs conversions. J'oubliais à vous dire qu'il est arrivé en ce port, un vaisseau de Manille sur la fin du mois de janvier, qui nous apprend l'arrivée d'un nouveau gouverneur de ce pays-là depuis cinq ou six mois ; il n'a pas mis, en son voyage d'Espagne ici, un an entier. C'était là une très belle occasion pour nos très chers confrères dont nous n'avons point de nouvelles depuis notre départ de France, non plus que de nos autres amis. Peut-être que dans un mois nous en pourrions apprendre quelque chose par les vaisseaux qui viennent ici de divers lieux. *[p. 2]* Mais en tous cas, ces choses ne nous font point de peine, nous les avons tous présents dans Dieu et les aimons à proportion que nous les apercevons unis avec sa divine bonté. Cependant, nous nous disposons pour partir au mois de mai prochain pour la Cochinchine^{o34}, afin de commencer tout de bon, notre consommation dans les fonctions de notre mission dans le pur ordre de Dieu. Permettez-moi, Monsieur, d'achever cette lettre dans la vue actuelle que j'ai de mon néant et vous avouant qu'il est très peu de personnes qui cherchent Jésus-Christ en esprit et en vérité, qu'il est peu de bons prêtres, peu de bons religieux, peu de bons prélats, peu de bons missionnaires apostoliques. Et ma raison est qu'il y a peu de personnes qui portent communication réelle par état de l'humanité sainte, souffrante, crucifiée, sacrifiée et remplie de vues du Fils de Dieu. De là vient qu'il n'y a de parfait, à proprement parler, qu'en idée, cette humiliante pensée qui me touche et par

³⁴ Mgr Lambert n'a pu finalement se rendre à la Cochinchine qu'en 1671, c'est-à-dire huit ans plus tard.

application à moi-même fait le sujet continuel de mon oraison depuis plusieurs mois, me fait vous supplier très humblement de vous souvenir de ma misère dans vos saintes prières. Je demande la même grâce à tous mes frères, nos amis que je recommande tous les jours à Notre Seigneur d'une façon particulière, afin qu'il lui plaise, donner bénédiction à tous leurs saints emplois. Faites-moi s'il vous plaît, la charité de les assurer de mes respects et l'honneur de me croire toujours,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Pierre, évêque de Bérithé et vicaire apostolique.

[P.S.]

J'apprends du chef de nos Cochinchinois d'ici qu'il est arrivé une petite barque de Cochinchine qu'il assure que paix est entre le roi du Tunquin et de la Cochinchine par le mariage de la fille du premier roi avec le fils du second. Si cela est, c'est un admirable avantage pour les missions qui par ce moyen peuvent avoir communication par terre en assez peu de temps.

Billet à Mr Duplessis

[Amep, vol. 121, p. 505] [copie]

[mars 1663 ?]

Nous sommes toujours confirmés de plus en plus que les Pères jésuites portugais ruineront notre mission. C'est l'avis universel de tous les sages, fondé sur l'intérêt que cette compagnie a de cacher tout ce qui se passe et tout ce qui s'est passé en ces quartiers, dans les Indes, à la Chine, au Japon. Elle ne souffrira jamais que des personnes qui

peuvent rapporter la vérité des choses, aillent en ces lieux-là. C'est ce qu'un de leurs Pères constitué en charge à bien néanmoins dit à un provincial de nos amis :

« À quoi pense cet évêque, dit-il, et ces missionnaires d'entrer à la Chine ? »

Il est aussi possible qu'ils y entrent, qu'il est possible que j'entre présentement à Constantinople et ce n'est pas sans raison, puisqu'on ne peut pas fermer les yeux à ce qui est en vue de tout le monde. C'est un trafique *[sic]* prodigieux de leur compagnie dans les Indes. Le Père Ponsales Martin³⁵, jésuite portugais, qui est à Goa, est sans difficulté un des plus grands négociants qui soient dans tous ces quartiers. Le commerce et le magasin qu'ils ont dans leurs maisons de Macao de toutes sortes de marchandises sont encore immenses. Il y a deux ou trois ans que les Hollandais prirent un de leurs vaisseaux en mer fort riche. Je le sais de ceux de cette nation pour ce qui regarde leurs missions, on ne doit les considérer à leur égard que comme un prétexte sérieux pour parvenir à leurs fins civiles et à la fin. *[p. 506]* Cet ordre recevra la dernière confusion d'avoir trompé toute Europe, par leurs relations supposées et tirées par ce moyen de grosse charité, qui pouvait bien être mieux employée ailleurs. Mais que sera-ce quand on sera informé que les chrétiens qui sont sous leur conduite sont dans une extrême ignorance, manque d'instruction, et qu'ils ont presque la liberté de tout faire par une relâche générale d'une dangereuse morale qui est ici mise en pratique parfaitement et en tous les lieux où ces Pères sont les maîtres et où il est moralement impossible de remédier. En un mot, je vous dis la larme à l'œil, qu'ils sont la pierre de scandale en ces quartiers et qu'ils nuisent incomparablement plus à l'augmentation et à la conservation de la foi et de la religion romaine, qu'ils ne

³⁵ Le Père Ponsales Martin : ?

servent à l'établir et la maintenir. Dans la connaissance que j'aie de leur horrible aveuglement, je l'attribue à leur extrême avarice et à une insatiable convoitise de se rendre tout puissants par le moyen de leur grand trafic. Quant à ce qui touche les religieux particuliers de cette compagnie, nous voyons qu'ils suivent en tout et en cela même les maximes du général faisant des commerces particuliers dans les lieux de leurs missions, ou donnant leur argent à des grosses usures par mois. C'est une chose surprenante comme le général et le particulier de ce corps ont pu si longtemps commettre tant de désordre sans qu'on l'ait su, considérant toutefois qu'il n'y avait point de moyen d'en apprendre la vérité, que par des religions particulières de différents ordres. Les supérieurs desquelles leur ont défendu de parler sur ces matières pour n'avoir pas à démêler avec une compagnie qui fait ce qu'elle veut ici et avec laquelle il est très dangereux d'avoir prise. Cela n'a pas pourtant empêché que quelque bon religieux mû d'un juste zèle n'ait écrit plusieurs choses simplement et dans la vérité à Rome. Mais on leur a opposé les relations des Pères de cette compagnie auxquelles on a ajouté selon la coutume du pays, les certificats de 100 ou 200 de leurs amis, qui tous rapportaient et signaient un certificat que la chose s'était passée comme le voulaient les Pères jésuites. Après cela à qui devait-on croire ?

**Lettre au Père Ignace Baudet, français jésuite en
Cochinchine**

[Ameq, vol. 121, p. 517] [copie]

Le 24 mai 1663

Mon très cher Père,^{o36}

Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié soit le seul objet de notre âme.

Nous arrivâmes ici le 22 août dernier, dans le dessein de nous rendre à la première occasion à la Cochinchine ou en quelque autre lieu de nos missions. Depuis ce temps-là, il ne s'est présenté que cette commodité que nous n'avons pu prendre, à cause que nous attendons dans quinze jours ou trois semaines encore quelques-uns de nos missionnaires français, s'il n'en est pas mort depuis leur départ de France. Il doit y avoir encore deux évêques, et dix ou douze ecclésiastiques, et huit ou dix laïques ; toutes personnes d'un mérite et d'une vertu singulière, et que je puis assurer être toutes fort attachées aux intérêts de la compagnie de Jésus. Il y a un des évêques qui a deux frères jésuites dont l'un est recteur à Moulin, et l'autre est à Arras^{o37}. Pour moi, c'est assez dire que j'ai été quatre ou cinq ans disciple du Père Le Faure que j'ai grande envie de rencontrer, et que le Père Général m'a donné des lettres authentiques d'association de votre compagnie que je porte avec moi.

Cependant par je ne sais quel malheur dont je puis justement attribuer à mes péchés, nous sommes ici regardés du Père Thomas Valgrenier^{o38} et de vos autres Pères comme personnes qui viennent détruire vos missions et qui mènent une sorte de vie qui ne se peut accorder avec la leur. J'avoue, mon très cher Père, et tout ensemble, mon très cher Frère, que voyant vos Pères d'ici entièrement

³⁶ Le Père Ignace Baudet, né en 1618 à Grenoble (France), entra en Cochinchine en 1658.

³⁷ C'est Mgr François Pallu.

³⁸ Le Père Thomas Valgrenier (Tommaso Valguarnera) arriva à Juthia, pour la première fois, en 1655. Il fut nommé, par le roi de ce pays, à la surveillance des murailles de la ville royale de Juthia en 1663. Ce jésuite sicilien et ingénieur mourut à Juthia le 19 janvier 1677.

occupés au commerce et aux affaires temporelles, et point du tout aux missions, je n'ai pas pu m'empêcher dans le rang que je tiens dans la sainte Église de dire qu'ils ne faisaient pas leur devoir ; sur cela, nous avons rompu entièrement et avons laissé de nous visiter. Je pense qu'il était bon de vous donner avis de cette apparente mésintelligence afin si quelqu'un de vos Pères d'ici nous voulait faire passer près de vous et de vos Pères pour personnes qui n'avaient pas [p. 518] bonnes intentions pour la compagnie, vous puissiez nous servir caution auprès d'eux. Si le Bon Dieu nous fait la grâce d'arriver à la Cochinchine ou en quelque autre lieu de nos missions où nous trouverons de vos Pères, ils connaîtront par effet que nous désirons vivre avec eux comme frères et inférieurs. Assurez-en, s'il vous plaît, les Pères Marc et Dominique Fouchet³⁹ que je salue de tout le cœur, sans les connaître. J'apprends avec joie que vous avez quelques catéchistes de vertu, vous pouvez leur donner paroles, s'ils sont appelés à l'état ecclésiastique, je me porterai bien volontiers à les ordonner dans cette vue. Je les exhorte de redoubler leur fidélité à travailler à la conversion des âmes et à leur perfection particulière. Trouvez bon qu'après vous avoir demandé le secours de vos prières, je me dis avec toutes sortes de sincérité,

Mon très cher Père,

Votre très humble serviteur,

Pierre, évêque de Bérithé et vicaire apostolique.

De Siam le 24 mai 1663.

Lettre de Mr d'Argençon

³⁹ Les Pères Marc et Dominique Fouchet : ?

[Amep, vol. 121, p. 518] [copie]

[Fin mai 1663]

Monsieur,

Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié soit le seul objet de notre âme.

Je pense souvent à vous et je bénis Notre Seigneur de l'union qu'il a mise entre nous, que j'espère de son infinie miséricorde, qui durera en lui éternellement. Cette étroite liaison ne me permet pas de réserve et demande que je vous fasse part de mon extrême joie qui vient de la grâce que le Bon Dieu m'a faite de croire à son saint Évangile qui dit ouvertement que qui veut être son disciple, il faut renoncer à tout ce qu'on possède. Sa bonté a attaché tant de récompense à ce dépouillement qu'elle est inconnue à tous ceux qui n'en ont point d'expérience. Bien que j'aie satisfait à ce conseil de mauvaises grâces bien tard et avec bien de l'infidélité, je ne laisse point pourtant de recevoir des faveurs de Notre Seigneur qui ne se peuvent expliquer, donc je conclus que celui qui exécute ce conseil avec toutes les conditions requises rencontre des richesses et une félicité incroyable. J'ai parlé plusieurs fois à part moi comment il se pouvait faire que si peu de personnes suivissent le Fils de Dieu dans la manière la plus parfaite et mon raisonnement était de cette sorte. Tout le monde veut être heureux, riche et élevé par-dessus les autres. Or il est certain que qui veut avoir tout cela doit prendre les voies par lesquelles, on y arrive infailliblement qui *[p. 519]* sont celles prescrites par l'Évangile et qui ont été pratiquées par le Sauveur du monde. Cependant, on prend d'autres moyens pour y parvenir. D'où vient cela, sinon que nous n'avons pas de foi ? Nous croyons bien aimer Dieu et nous pensons mener une vie hors du commun, parce que nous ne sommes pas dans des dérèglements visibles. Cependant, si nous voulons nous faire justice, ne sommes-nous pas forcés d'avouer que

nous profitons mal de nos vues ou que notre grâce est petite ? puisque nous ne croyons pas aux paroles de l'Évangile, ou au moins que nous estimons en pratique qu'elles ne conviennent pas à notre état. Tout le monde presque tient ce langage, on regarde le royal chemin de la Croix comme fort misérable et dépourvu. Néanmoins, on ne s'aperçoit pas que cette pensée est criminelle, puisqu'à celui qui y est appelé la divine providence lui a assigné l'infaillibilité du nécessaire qui est toute la fortune qu'un tel homme doit prétendre en ce monde à l'égard du temporel, mais qui en revanche est regorgeant de bien de délices et de consolations spirituelles « *gustate et videte quoniam suavis est Dominus* »⁴⁰. Je faisais il y a quelques jours réflexion sur la pureté de cette vocation et regardant les plus austères et retirées personnes de notre France, je voyais quasi tous ceux qui font profession de la vie la plus parfaite, avoir une peur de manquer du nécessaire et qu'ils étaient tous hommes en ce point. Le Bon Dieu soit à jamais béni. Il nous reste encore quelque chose pour achever notre voyage que nous sommes à la veille de perdre tous les jours par mille providences, dont nous n'avons pas jusqu'à présent été jugés dignes. Je l'ai dit plusieurs fois à nos très chers confrères que le Bon Dieu nous traite encore comme des petits enfants « *sicut modo geniti infantes* »⁴¹ en matière de perfection, mais si nous sommes fidèles, il ne tardera pas de nous sevrer et de nous dépouiller de ce petit reste d'appui. J'espère s'il plaît à Dieu que j'en aurai de la joie et voyez comment j'argumente : ou sans doute la divine bonté me pourvoira alors du nécessaire, ou je mourrai de faim dans l'ordre de ma vocation dans peu de jours, mort qui me paraît ravissante et que je préfère à une infinité d'autres. J'espère aussi que son infinie miséricorde ne m'ôtera pas dans ce temps-là mon oraison et qu'ainsi, expirant entre ses

⁴⁰ Psaume 34, 9 : « Goûtez et voyez comme Yahvé est bon ».

⁴¹ 1 Pierre 2, 2 : « Comme des enfants nouveaux-nés ».

bras, « *in pace in idipsum dormiam et requiescam* »^{o42}. Voilà, s'il me semble, tout le pire qui peut arriver à un homme à l'égard du présent qui me paraît admirable pour [p. 520] l'avenir. Notre Seigneur Jésus-Christ nous fait la grâce de nous donner en pratique ce que nous n'avons que l'idée. Souvenez-vous, s'il vous plaît, de nous dans vos oraisons, comme d'une personne la plus infidèle à Dieu et qui pourtant a le plus d'obligations de se perdre et se consumer pour lui. Impétrez en ma faveur la même grâce de tous Messieurs nos amis, que je vous supplie d'assurer de mes souvenirs devant Notre Seigneur et me faites [sic] l'honneur de me tenir.

Lettre à Messieurs de la Compagnie des Missions

[Ameq, vol. 121, p. 520] [copie]

[juin 1663]

Messieurs,^{o43}

Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié soit le seul objet de notre âme.

La liaison que le Bon Dieu a mise entre nous, ne me donne pas de relâche lorsqu'il se présente quelque occasion d'écrire en France, jusqu'à ce que j'aie payé le tribut que je dois à une si sainte union.

⁴² Psaume 4, 9 : « En paix, tout aussitôt, je me couche et je dors ».

⁴³ « Messieurs de la Compagnie des Missions » : qui sont-ils ? – Au départ de Mgr Lambert en 1660, il y avait à Paris ceux qui se préparaient à partir en Asie et ceux qui restaient et travaillaient déjà pour la mission. Ils étaient issus du groupe de « Bons Amis » (Chevreuil, Meur, Luc Fermandel, Chamesson, etc.) et de la « Compagnie du Saint-Sacrement » (Duplessis, Voyer d'Argenson, etc.), sans compter quelques bienfaitrices comme Mme la Duchesse d'Aiguillon, Mme de Miramion, etc.

Outre cet engagement, je m'y sens encore porté par la vue que j'aie que vous avancez de plus en plus dans les voies de la perfection par les trois grands moyens qui vous y conduisent, arborant les moindres infidélités qui nous sont connues par le mouvement intérieur, faisant un continuel progrès dans les opérations de l'Esprit et ayant toujours une tendance plus parfaite de s'unir à Dieu. J'avoue que cette pensée me fait vous considérer parfaitement heureux dans cette vie, particulièrement à cause qu'il me paraît, que plusieurs de la compagnie ont acquis aux pieds du crucifix l'intelligence de ce divin sermon que Notre Seigneur fit à ses disciples sur la montagne, de sorte que je vous regarde comme personnes dont les opérations sont parfaites et qui glorifient Dieu en esprit et en vérité. Je vous envisage, non seulement de s'approprier par état des affections du siècle, mais aussi comme ayant aliéné en faveur de Dieu la jouissance et la propriété des facultés de votre âme, en quoi je mets la véritable humilité et pauvreté. Je vous vois encore comme prenant un indicible plaisir d'être maltraité en vos biens, en vos honneurs et surtout à passer pour des gens de petite grâce. Cependant, aimer cordialement ceux qui vous font cela, prier pour eux dans l'oraison comme pour des personnes auxquelles vous avez les dernières obligations et, dans la vue de Jésus-Christ, être prêts à mourir pour leur salut. Vous me paraissez aussi verser des larmes continuelles, considérant un Dieu si peu connu, si peu aimé et tant offensé par les horribles ingratitude des hommes ou comme rejetant toutes consolations qui ne servent de rien pour aller [p. 521] à Dieu ou bien en revenant de l'ennui de tout ce que vous voyez et entendez s'il ne regarde l'éternité. Je reçois une satisfaction qui, assurément n'est pas petite. Quand je pense que vous avez une soif et une faim de la justice qui ne sera jamais rassasiée tant que vous vivrez, parce qu'elle est causée par la maladie irrémédiable des justes qui demandent toujours des nouveaux sujets de témoigner leur extrême amour vers

le seul objet de leur âme. La vue que j'ai de ces grandes œuvres de miséricorde que vous pratiquez à l'extérieur et à l'intérieur me paraît tout à fait admirable en ce que vous ne portez pas seulement le regret de ce qui vous empêche de vous unir davantage à Dieu, mais même, vous êtes très sensiblement touchés de l'aveuglement et de la dureté de ceux qui ne connaissent pas Notre Seigneur ou qui ne l'aiment point. Et ne regardant en cela qu'un Dieu déshonoré par le prochain, que nous sommes obligés d'aimer comme nous-même, vous passez votre vie, et dans une charité très sublime, et dans une continuelle pénitence de cette parfaite dilection qui ne voit plus que les intérêts de Dieu. Naît cette belle netteté de cœur qui a aversion pour la moindre infidélité et qui cause une lumière surnaturelle en l'âme qui produit trois grands effets, le 1er est de nous faire connaître la grandeur de notre vocation, le 2è d'élever notre entendement et le rendre capable de contempler les merveilles de Dieu d'une façon surnaturelle, le 3è est de fortifier la pointe de notre âme pour le pouvoir goûter dans les plus miséricordieuses et inexplicables communications qu'il fait dans le temps de l'actuelle union.

Considérant votre état comblé de tant de grâces, j'ai une joie Messieurs que je ne vous puis exprimer à cause du bonheur qui en résulte infailliblement, c'est à dire de cette sainte conformité de l'entendement de la volonté du cœur et de toutes les puissances de l'homme qui ont une tendance admirable et unanimes vers Dieu. C'est par le moyen de ce grand établissement de fond, que vous portez avec plaisir tout ce qu'on dit de vous, lorsqu'on vous fait l'honneur de vous rendre participant d'une partie des crimes qu'on a imposés à Notre Seigneur Jésus-Christ.

Voilà, s'il me semble, toutes les béatitudes qui peuvent rendre un homme heureux selon le sentiment de l'Écriture de laquelle vous voyant ornés, croyez s'il vous plaît très assurément que j'en rends les dernières grâces à Dieu. Je le

fais Messieurs tous les jours et le continuerai de même tant qu'il lui plaira me [p. 522] laisser en ce monde. J'ai une obligation de le faire particulièrement pour tant de bons offices de charité que vous avez rendu et que vous rendez sans cesse à nos missions. Souffrez que puisque vous en avez voulu être les protecteurs, je vous demande de redoubler vos prières extraordinaires. Étant sur le point d'y entrer, puisque nous partons dans peu de jours pour y aller consumer le reste de notre vie, c'est à cette abart^{o44} où nous allons trouver des puissants ennemis que nous ne prétendons vénérer que par l'oraison et le jeûne. Nous avons besoin du concours des prières de tous les gens de bien, mais spécialement de celles de Messieurs, nos amis que je salue avec toute sorte de respect. Je vous supplie de les en assurer et de me faire l'honneur de me croire.

Lettre à Mme de Miramion

[Amepe, vol. 121, p. 522] [copie]

[juin 1663]

Madame,^{o45}

Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié, soit le seul objet de notre âme.

Le pitoyable état où nous trouvons la religion dans les Indes et en tous ces quartiers ici, particulièrement par la faute des Pères jésuites, nous a fait prendre la résolution

⁴⁴ « abart » : ? (lieu des missions).

⁴⁵ Mme de Miramion, née Marie Bonneau de Rupelle, tante de Mgr Pallu, a mis son château de la Couarde, situé à 50 km à l'ouest de Paris, à la disposition des vicaires apostoliques et leurs ecclésiastiques au début de leur mission. (Bibliographie : Alfred BONNEAU, *Madame de Beauharnais de Miramion*, Paris, 1868).

d'envoyer en Europe pour en informer Rome, qui assurément n'a pas su jusqu'à présent le grand désordre et la corruption de cette compagnie des provinces des Indes et du Japon. Je me sers de cette occasion pour supplier notre Saint Père le Pape, dans la confession que je lui fais de mes très grandes ingraturités et infidélités vers Dieu, de mettre quelqu'un en ma place, qui ne mérite pas le courroux et l'indignation de la divine justice, et consens en même temps qu'il donne le revenu de mon titre à cette personne là. Ainsi vous voyez que ma pensée est de vivre et de mourir en cette extrémité du monde dans un esprit de pénitence et d'abandon. Que cette vie a des charmants attraits et qu'elle est pleine de miséricorde. On voit en Dieu tous ses amis, on les possède et avec cela toutes les richesses, toutes les beautés imaginables. Jugera-t-on après cela un homme malheureux ? Je pense souvent comment il est possible que tous les hommes qui désirent naturellement être heureux ne prennent pas toutes les voies pour acquérir cette félicité. La science n'en est pas difficile et l'achète à vil prix, elle est enseignée par le Sauveur du monde, lorsqu'il dit à tous ceux qui veulent venir après lui, qu'ils se renoncent, qu'ils portent leur croix et qu'ils le suivent. Je vous assure que je suis dans un étonnement dont je ne puis revenir comment [p. 523] il se peut faire que des chrétiens rachetés par le sang d'un Dieu qui a été pendu sur un gibet pour eux, qui croient même des choses bien plus difficiles et moins expérimentales que celles-là, comme sont le mystère de la Sainte Trinité, de l'Incarnation du Fils de Dieu né d'une Vierge et le mystère adorable du Très Saint-Sacrement, n'ajoutent cependant point de foi aux paroles de Jésus-Christ. Vous avez, Madame, par la grâce de Dieu, goûté cette vérité et dans l'union que la divine bonté me donne avec vous, trouvez bon que je vous exhorte de vous perdre dans cet abîme de grâce de plus en plus, puisque c'est là où est tout le bonheur de la créature en cette vie et en l'autre. Après cela il ne me reste que de vous demander le secours

de vos prières et des saintes personnes avec lesquelles vous avez liaison spirituelle. Je vous prie très humblement de m'accorder cette charité, étant sur le point de mon dernier embarquement pour me rendre au lieu de nos missions dont nous ne sommes éloignés que de quinze jours ou trois semaines.

Comme se peut être ici la dernière que vous recevez de mes lettres, je vous souhaite et à Madame votre fille, une bénédiction à laquelle je prie Notre Seigneur d'attacher tant de grâce, qu'il vous fasse deux grandes saintes est le souhait d'une personne qui est avec sincérité et respect.

Lettre au roi

[Ameq, vol. 121, p. 523] [copie]

[juin 1663]

Sire,^{o46}

J'ai longtemps balancé si je devais me donner l'honneur d'écrire à Votre Majesté, à cause que je ne pensais pas que mes lettres valussent le temps qui serait employé à vous les faire lire. Cependant, considérant l'extrême obligation que j'ai de le faire, pour tant de grâces dont je vous suis redevable, j'ai cru que je ne devais examiner que cela et qu'envoyant en Europe donner avis du pitoyable état où se trouve la religion dans les Indes et dans tous ces quartiers, par la faute des ministres de l'Évangile et par les relâches des Pères jésuites des provinces des Indes et du Japon, qui ont la plus grande partie du christianisme entre leurs mains, il ne me fallait pas perdre une occasion, qui est peut-être la dernière qui se rencontrera jamais, de pouvoir rendre mes très humbles respects au plus grand

⁴⁶ Louis XIV, roi de France : 1643-1715.

monarque de l'univers. Ces grands dérèglements dont je rends compte à Sa Sainteté et à la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi, que cette affaire regarde particulièrement, ne venant que de l'ignorance et du mauvais exemple du clergé, de la pernicieuse morale, de l'ambition, de grosses usures des grands commerces publics, et des abus intolérables des jésuites, qui ont eu ici plusieurs prélatures, me font jeter [p. 524] aux pieds de Votre Majesté et vous supplier au nom de Dieu de ne gratifier personne des dignités épiscopales et des autres bénéfices qui soient à votre nomination, qui ne soit solidement vertueuse et qui ne tienne pour règle de ses actions et de la doctrine, les maximes infaillibles du Fils de Dieu. Vous avez cette haute prérogative de l'Église, qui s'est rapportée à vous, de lui donner des prélats qui ne lui fissent pas d'outrage et de déshonneur. Ce droit Sire lui appartenait, parce qu'elle voulait que se fût le clergé qui pourvût aux Églises vacantes, demandait même le consentement du peuple. Cependant, elle a trouvé bon de mettre entre vos mains tous ses intérêts en ce regard et ceux du peuple en vous regardant comme le fils aîné de l'Église et le père de vos sujets. Si Votre Majesté veut bien prendre ce soin d'être exacte en ce choix, qui est de la dernière conséquence, vous attirerez sur votre sacrée personne et sur votre grand État des bénédictions du ciel incroyables. Nous lisons dans les histoires saintes, que lorsque Dieu a voulu châtier quelque nation, une des plus grandes punitions qu'il ait exercé sur elle, a été de permettre qu'ils eussent des chefs qui fussent indignes du sacerdoce et de la royauté. Et c'est par une raison toute contraire que nous admirons le bonheur de la France qui est visiblement toute comblée des bénéfices de Dieu, parce qu'elle a cet avantage d'être gouvernée par le plus pieux et le plus grand prince qui se puisse voir et que les métropoles et les cathédrales peuvent faire l'élite de toute l'Église militante. Après cette très humble prière, j'en demande encore une autre à Votre Majesté, avec votre permission, que c'est de faire souvent réflexion sur la sublimité de votre État et de penser sérieusement aux actions de grâce que vous devez à Jésus-

Christ, qui est mort pour vous, qui vous a tant aimé, qui vous a mis le sceptre en main et la couronne sur la tête. Ces prodigieuses faveurs demandent, autant que votre condition le peut permettre, que vous lui rendiez chaque jour un temps considérable, vos hommages et vos adorations, à l'exemple du roi David, du grand saint Louis^{o47} et de tant d'autres saints souverains. À cette sainte pratique, la divine Bonté attachera tant de grâces qu'elle vous donnera un rang dans le ciel égal à celui que vous tenez sur la terre. C'est Sire, le sujet des vœux que je fais tous les jours à Dieu par une application particulière en qualité d'un de vos plus fidèles et désintéressés sujets et lequel je continuerai toute ma vie, dans les extrémités du monde.

Sire,

De Votre Majesté, votre très humble et très obéissant serviteur et sujet.

Pierre, évêque de Bérithé, vicaire apostolique.

Lettre à Mr Vincent de Meur

[Ameq, vol. 121, p. 527] [copie]

[juin 1663]

Mon très cher frère,

Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié soit le seul objet de notre âme.

Ayant en vue de vous exhorter et plusieurs de nos bons amis de venir en ces extrémités du monde pour donner des marques effectives à Dieu et au prochain d'une parfaite charité, je ne pense pas pouvoir ni devoir me servir d'un

⁴⁷ Saint Louis, (Louis IX), roi de France : 1226-1270, canonisé en 1297.

plus fort raisonnement que celui de l'apôtre dans son premier chapitre de son épître aux Philippiens où il leur dit que la grâce qui leur a été donnée n'est pas seulement pour croire à Jésus-Christ qu'il va jusqu'à souffrir pour lui. Si nous méritons quelque créance auprès de vous, nous vous pouvons assurer qu'il n'y a point de bonheur comparable à celui de se voir dans l'heureuse nécessité de dépendre de Dieu, d'être privé de tout appui, d'être à la veille de la dernière extrémité et enfin de recevoir cette grâce que sitôt qu'on aura mis le pied dans nos missions de se défaire en sa faveur de ce peu qui nous reste, pour n'avoir désormais obligation qu'à lui seul de notre subsistance spirituelle et temporelle ; quoi qu'on ne soit pas tout à fait dans cette pratique on sent cependant les avant-goûts d'une pauvreté réelle qui est la première entre les béatitudes et la joie qu'on a de cette convention faite avec Jésus-Christ ressemble en quelque façon à celle qu'un homme du siècle a faite lorsqu'il a conclu le marché d'une chose d'importance dont dépend tout son honneur et sa fortune, mais néanmoins qui n'est pas encore passé dans toutes les formes. Il ne faut *[p. 528]* pas s'étonner de ce contentement, puisque Dieu a attaché toute la félicité de l'homme à renoncer à soi-même et à toutes les choses créées par la raison même. On peut montrer la vérité de cette infaillible maxime, car si toute la perfection de l'homme en cette vie est d'être semblable au Fils de Dieu et à l'imiter en sa vie et en ses actions, y a-t-il quelque chose qu'on puisse faire qui lui soit plus conforme que de consentir à la destruction de toutes ces opérations pour ne plus recevoir que celles qui se font en nous par le mouvement de la grâce ? y a-t-il une opération plus pure que d'employer tout son être pour celui qui ne nous a faits que pour lui ? et qu'y a-t-il de plus achevé que de se servir de toutes les créatures comme de moyens admirables pour aller à son principe ? Quand une personne s'est perdue en Dieu, elle est faite participante de la nature divine et la divine bonté se communique à elle

d'une façon qu'on ne saurait expliquer, car comme la créature ne voit plus rien que son Dieu, elle ne peut être mue que pour l'intérêt de ce divin esprit. Il la rend maîtresse de toute la nature et la comble d'un trésor de grâces pour en user selon son bon plaisir qui est le même que celui de Dieu. C'est en cet état qu'on peut travailler utilement à la conversion des âmes par ce que ne se portant à ce divin emploi que pour la gloire de Jésus-Christ et le salut du prochain, l'âme y trouve une facilité merveilleuse du côté du sauveur du monde qui le désire et d'autre côté l'âme du prochain recevant des grâces extraordinaires par l'entremise de ce missionnaire médiateur rend enfin les âmes à la grâce de Jésus-Christ. Je suis témoin de cette vérité dans des semblables bénédictions qu'il a plu a donner à mes deux chers frères dans le petit nombre de nos ouailles de la Cochinchine que nous avons rencontrés en cette ville^{o48}.

Je ne prétends pas que vous vous contentiez de me croire mais je désire instamment que vous veniez expérimenter les prodigieux effets de la grâce qu'il opère dans ces ministres et dans ceux qu'il appelle par eux à sa connaissance et à son amour. Peut-on citer le dernier miracle qui nous est arrivé au sujet d'une femme dont j'ai baptisé le mari, laquelle plus de trois mois est venue par intervalle ouïr parler de notre sainte religion, mais pour celle qui ne la pouvait goûter et lorsqu'un des missionnaires lui demandait si elle ne voulait pas être chrétienne, elle répondit hardiment qu'elle ne l'embrasserait jamais et qu'elle aimerait mieux être damnée. Ce grand aveuglement fit prendre résolution aux missionnaires de demander à Dieu avec des gémissements très profonds la conversion de cette femme. [p. 529] Par un long espace de temps qui est arrivé de cette sorte, elle tomba malade d'une fièvre

⁴⁸ Ce sont Jacques de Bourges et François Deydier au milieu des Cochinchinois à Ajuthia.

continue fort violente. L'un des missionnaires la va voir en cet état, lui dit le péril où elle était et que si elle voulait promettre à Dieu de se convertir, il avait un remède qui la pouvait guérir. Le consentement qu'elle donna à cette proposition fut de ne s'y pas opposer. On lui envoya gros comme un pois d'un certain remède qu'elle prit et tôt après elle se trouva délivrée de cette fièvre. On la fut voir ensuite où sans aucune persuasion elle déclara qu'elle voulait être chrétienne. Jugez de là ce que peut un homme de grâce, quel plaisir il y a avoir de semblables miséricordes. Au reste nous vous avons préparé toutes choses et pour nos très chers frères que vous emmènerez avec vous, ne nous considérant que comme des fermiers qui sont venus y préparer les lieux où nous espérons que Dieu manifestera ses infinies bontés par votre concours. Vous voyez que l'affaire presse et de quelle conséquence elle est. Il n'en faut pas dire davantage à des personnes qui ne doutent pas que le plus grand bonheur de l'homme ne soit à se consumer pour Jésus-Christ dans la manière la plus perdue.

Nous partons, Mr Deydier^{o49} et moi, dans deux ou trois jours pour Canton qui est une province de la Chine de ma juridiction, où nous espérons être s'il plaît à Dieu dans un mois, avec cette bénédiction d'être haïs de tous les catholiques d'ici, sans avoir reçu nouvelles de nos missionnaires de France, sans rien apprendre de notre très cher frère Mr de Bourges^{o50} que nous avons prié d'aller à Tennacerin pour les y recevoir. Sur le bruit général que quelques-uns d'eux avaient paru à Masulpatan sans être assurés de pouvoir entrer aux lieux de notre mission, sans

⁴⁹ François Deydier : en 1679, nommé évêque d'Ascalon et vicaire apostolique du Tonkin oriental, sacré le 21 décembre 1682 par Mgr de Bourges, mourut au Tonkin le 1er juillet 1693.

⁵⁰ Jacques de Bourges fut, en 1679, nommé évêque d'Auren et vicaire apostolique du Tonkin occidental, sacré à Juthia le 17 mai 1682 par Mgr Laneau. Expulsé du Tonkin en 1713, il alla mourir à Juthia le 9 août 1714.

Nicolas⁵¹ même qui nous a quittés et s'est marié à une veuve de Macao. Nous adorons les conduites de Dieu et aimons les apparentes disgrâces bien plus que de très grandes prospérités dans la connaissance que Notre Seigneur nous en donne. C'est une grande faveur que d'être traité de la sorte, que d'être abandonné extérieurement aux yeux des hommes et cependant être en effet comblé au dedans de prodigieuses miséricordes de Dieu. Je vous supplie de lui demander, dans vos saints sacrifices désormais que je lui sois fidèle et me faites l'honneur de me tenir toujours.

Lettre à Mr Gazil

[Ameq, vol. 121, p. 529] [copie]

[juin 1663]

Mon très cher frère,

Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié soit le seul objet de notre âme.

Je ne sais ce que cela *[p. 530]* veut dire que je vous aime plus de loin que de près. De là, je juge que cette amitié tient plus du spirituel que du sensible ou bien faisons ce jugement en notre faveur et disons que comme vous vous unissez toujours davantage à Dieu, par le bon usage que vous faites de ses grâces, vous contraignez d'avoir pour vous une plus parfaite charité. Je quitte ce discours pour vous dire deux mots des joies excessives que nous ressentons de nous voir séparés de nos amis, de notre patrie et de mille attaches qu'on considère dans son pays comme d'excellents moyens d'aller à Dieu. Ah mon très cher frère, suivons

⁵¹ Nicolas : qui est-il ? français ou portugais ?

l'Évangile à la lettre, osons les commentaires de temps et croyons que Jésus-Christ appelle un chacun selon sa vocation à une vie très parfaite. Vous êtes élevé à la dignité du sacerdoce, vous êtes au rang des disciples de Jésus-Christ et en cette qualité, il y a bien peu de conseils qui ne vous regardent que si vos infirmités corporelles vous empêchent les pénitences extérieures. Il vous reste à pratiquer les mortifications de l'esprit où les médecins ni les directeurs condescendants n'ont rien à voir. Et cependant, ce sont là les grands sacrifices sans lesquels on ne doit point prétendre à la perfection. Toutes les fois que j'ouvre le Nouveau Testament et que j'y vois les moyens d'acquérir la sainteté en si peu de paroles, je m'accuse d'avoir tant perdu du temps autrefois à consulter les hommes qui ne tenaient pas ce langage et regrettant de m'être bien voulu tromper. Je dis, qu'à vois-je à faire autre chose qu'à renoncer à tout et suivre Jésus-Christ me fallait-il un éclaircissement ou une caution plus grande que son saint Évangile. Mais quel remède à cela sinon de pleurer son infidélité et de gémir son ingratitude jusqu'au dernier soupir de la vie. Soyons donc sages à nos dépens et prenons cette résolution de pratiquer à l'aveugle les oracles du Fils de Dieu qui, regardant notre vocation, croyant que sans doute c'est ce qu'il nous faut faire pour agréer davantage à la divine bonté, parce que, examiner si on suivra un conseil évangélique, c'est perdre la grâce qui nous est donnée de le pouvoir mettre en pratique. Je laisse à notre très cher frère⁵², porteur de ce petit mot, de vous entretenir de nos joies des miséricordes du Bon Dieu sur ceux qui ne raisonnent point sur l'Évangile mais qui le suivent comme des enfants et des justes sujets qui le mènent en Europe, pour vous supplier de vous souvenir de moi dans vos saints sacrifices et [p. 531] oraison, après quoi

⁵² Il s'agit sans doute de Jacques de Bourges.

je vous ferai mes adieux^{o53} en vous assurant que je suis et serai toujours, etc.

Lettre à Mr Tiersaut

[Ameq, vol. 121, p. 531] [copie]

[juin 1663]

Mon très cher frère,^{o54}

Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié soit le seul objet de notre âme.

Si nos derniers paquets sont arrivés en France, vous y aurez trouvé dans un mot de lettre que je vous écrivais avec toute la consolation possible. Comme je pense que la bonté divine vous fait l'honneur de vous appeler en ce quartier pour vous y consumer pour son service et le salut du prochain, étant confirmé de plus en plus dans cette voie, je ne puis pas, vous aimant par un lien de charité que je ne saurais exprimer, ne point réitérer cette grande faveur de Jésus-Christ à laquelle, si vous êtes fidèle, le Bon Dieu attachera un abîme de grâces. Je ne vous cèle point que selon ma petite lumière, je vois les amoureux regards de la miséricorde divine sur vous, si grand que si vous étiez ici je vous embrasserais par le respect qu'on doit à une personne sur laquelle Notre Seigneur a des si adorables complaisances. Cependant comme je me puis tromper au sujet de votre vocation et que le désir de vous voir dans cet

⁵³ Mgr Lambert était sur le point de partir pour la Chine, avec Mr Deydier.

⁵⁴ Tiersaut (ou : Thiersault) fait partie du groupe des « Bons Amis » sous la direction du Père Jean Bagot. Il ne partira pas en mission, ni s'engagera pas au gouvernement du Séminaire de Paris. Cependant il apportera à cette œuvre missionnaire « un concours dévoué » (*Henri Sy*, p. 98).

état m'est suspect, prenez l'avis de Mr Bériot⁵⁵ ou de quelque autre qui marche dans la voie. Puis vous soumettant entièrement aux sentiments de nos très chers amis, faites ce qu'ils ordonneront de vous. Adieu mon très cher frère, redoublez votre fidélité, augmentez votre oraison, appauvrissez-vous des facultés de votre âme, priez pour moi et me croyez véritablement. [...]

Lettre à Mrs les Ecclésiastiques de la Conférence

[Amep, vol. 121, p. 531] [copie]

[juin 1663]

Messieurs et très chers frères,⁵⁶

Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié soit le seul objet de notre âme.

Il est bien juste de vous faire rapport de ma joie puisque vous en êtes des plus principales causes. Ce n'est pas seulement par la raison que vous me la procurez, par vos prières ni par cette grande union que Dieu me donne avec vous, ni par la pensée que j'ai que vous suiviez Jésus-Christ de toutes vos forces, mais particulièrement du bonheur que je reçois d'avoir tout quitté pour celui qui est devenu pour nous en vivre et qui a fini sa vie sur un gibet par une mort la plus surprenante qui se puisse voir. Mon seul regret est d'avoir tant tardé à le faire, d'avoir douté et d'avoir cherché un autre directeur que l'Évangile ; mais quel remède à cela

⁵⁵ Bériot : ?

⁵⁶ La « Conférence de Cambremer » fut organisée conjointement par Mgr Lambert alors prêtre et l'Abbé de Val-Richer, Dom Dominique Georges, ancien curé du Pré d'Auge. La première session eut lieu le 26 septembre 1659, (cf. : Magazine *Le Pays d'Auge* : « Dom Dominique Georges et l'abbaye du Val-Richer », Numéro spécial, Mars 1994, Lisieux).

sinon de reconnaître mon infidélité, de la pleurer et de [p. 532] m'abandonner à un Dieu si bon. Nous partons dans peu de jours pour nous rendre au lieu de nos missions dont nous ne sommes éloignés que de quinze jours ou trois semaines. Si j'ai jamais eu besoin de vos prières, c'est à présent où il me faut combattre contre le diable, le monde et la chair qui sont ici assis sur le trône. Oserais-je vous dire que ce ne sont pas là les plus puissants ennemis que j'apprends, mais que ce sont les religieux dont je parle dans l'abrégé de ma relation qui par une révolte manifeste contre les maximes du Fils de Dieu, les commandements de l'Église, les décrets des conciles, les saints canons et les constitutions des souverains pontifes ont résolu d'établir un christianisme nouveau par les fondements tout à fait opposés à ceux que nous tenons. C'est par cette raison qu'on ne croit pas qu'on nous laisse entrer dans les lieux de nos pouvoirs. Les ténèbres ne peuvent souffrir la lumière et l'importance qu'un grand corps qui aime l'honneur et les richesses à de ne pas recevoir l'affront de se voir convaincu sur les lieux d'avoir imposé à toute l'Europe trouvera que c'est une opinion plus que probable de chercher toutes les voies possibles de se défaire de nous. C'est aussi pour ce sujet que nous envoyons exprès informer le Saint Père le Pape et la Sacrée Congrégation de Propaganda Fide de tout ce que nous savons de ce qui est public et de ce que nous avons vu. Je prétends qu'il y en a assez pour les noyer et que le surplus qui nous reste à savoir ne serait que pour leur mettre de l'eau cent piques⁵⁷ par dessus la tête. Mais pourquoi vous dire ces choses en cette manière qui paraissent d'un esprit emporté ou irrité ? Non je ne le suis pas et je pense me posséder. Mais mon but est de vous faire

⁵⁷ « piques » : « PIQUE. s.f. Sorte d'arme à long bois, dont le bout et garni d'un fer plat & pointu. [...] Il y a de l'eau dans ce fossé la hauteur d'une pique. Et absolument, Il y a une pique d'eau, il y en a une pique. » (DAF, 1762).

connaître que ce qui a le plus contribué à la perte de cette compagnie en tous ses quartiers, a été pour avoir suivi les maximes larges et vous exhorter de préférer les sentiments de la Sorbonne à ceux de vos religieux. Cependant, tous ces grands obstacles n'empêchent pas que nous n'allions pas nous exposer à tous les événements qui peuvent arriver. Ce n'est pas à nous à les examiner, mais bien à être fidèles à notre vocation. Je vous avoue sincèrement que tous ces empêchements me ravissent de contentement, parce que moralement parlant, il nous en doit coûter la vie de quel côté que ce soit. La seule pensée de mourir pour Jésus-Christ me paraît si charmante, que si j'étais malade d'une maladie mortelle, je pense qu'elle serait capable de me guérir. Les vues sont belles, mais ce n'est rien si elles ne sont suivies de l'effet et cette grâce n'est donnée [p. 533] qu'aux favoris de Dieu. Comme je me suis rendu tout à fait indigne de rien prétendre à l'honneur de ses bonnes grâces, je n'y prête rien que par faveur. C'est dans cette pensée que j'implore l'appui de vos prières. Ayez compassion s'il vous plaît de moi et ayez à une personne qui est en passe de la plus grande fortune qui soit au monde, qui est de verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour Notre Seigneur Jésus-Christ. Dans son esprit et dans ses vues, si je suis assez heureux d'obtenir cette grâce que je n'oserais espérer que par vos souffrances, je vous promets que je n'en serais pas ingrat et que si le Bon Dieu me fait cette haute miséricorde, je vous rendrai près de lui tous les bons offices que vous devez attendre d'une personne qui sera toujours votre très humble serviteur et confrère.

Messieurs et très chers confrères.

Lettre à Mr l'Abbé du Val-Richer

[Ameq, vol. 121, p. 533] [copie]

[juin 1663]

Monsieur et très cher confrère,^{o58}

Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié soit le seul objet de notre âme.

Je ne vous dis rien de notre grand voyage. Vous l'apprendrez par la relation que j'en ai dressée où vous y verrez en peu de mots l'horrible aveuglement et l'épouvantable désordre des religieux de la compagnie de Jésus des provinces des Indes et du Japon. Je vous avoue que comme l'affaire est de très grande conséquence et qu'elle fera furieusement éclater, je l'ai examinée plus d'un an aux pieds du crucifix auparavant que de la rendre publique ; mais enfin ayant reconnu que c'était une des principales raisons de mon voyage en ces extrémités du monde, j'ai suivi ce que Notre Seigneur demandait de moi ; on ne doit attribuer la véritable cause de ces grandes chutes qu'à leur méchante morale qu'il nous faut extirper tant que nous pouvons, comme d'une hérésie contre les maximes de l'Évangile qui fait plus de mal que celle de la foi, parce que les bons et les méchants la peuvent suivre en sûreté selon le sentiments des docteurs hérétiques de la théologie morale de ce temps. Nous envoyons un de nos très chers frères^{o59} à Rome pour informer notre Saint Père le Pape et la Sacrée Congrégation de la Propagande de la Foi du pitoyable état où se trouve le christianisme et celui des missions. Il tardera à mon avis environ cinq ans auparavant que nous puissions avoir de ses nouvelles.

Le bonheur qu'il y a de se consumer pour Jésus-Christ et le prochain dans les emplois où nous sommes est si grand que je ne puis l'exprimer, cela m'oblige d'écrire à mon frère

⁵⁸ Dominique Georges, né en Lorraine en 1613, ordonné prêtre en 1637, curé du Pré d'Auge en 1649, devint l'Abbé du Val-Richer en 1652. Il mourut en 1693.

⁵⁹ Jacques de Bourges.

et à quelques uns de mes particuliers amis de Paris que je pense être appelés à ces divines fonctions de [p. 534] venir travailler avec nous. J'espère que la moisson sera grande du surplus. Je n'y exhorte personne, parce qu'il est vrai qu'il y a des moyens extraordinaires de se perdre ici et qu'il faut une grâce toute particulière pour se consumer. La qualité que je souhaiterais le plus à un missionnaire qui aurait vue de venir dans ces quartiers serait qu'il fut homme de grande oraison ou au moins, qu'il y eut ouverture, ce qui est assez difficile à trouver et ainsi vous voyez que je suis malaisé à contenter cependant je puis dire à celui qui aurait attrait que si je n'avais goûté les torrents de consolation qu'on expérimente et être jeté tout à fait entre les bras de Dieu et sous sa tutelle sans espérer d'autres appuis que lui, je ne le croirais pas. Il n'y a plus qu'une chose après laquelle je soupire éperdument c'est de mourir d'une mort violente pour Notre Seigneur Jésus-Christ pour la défense de son saint Évangile et pour le salut des peuples qui me sont commis cette grâce est la dernière de ses miséricordes, je vous supplie de la lui demander par une application particulière mes recommandations s'il vous plaît Monsieur l'Abbé de la Place⁶⁰ et à tous vos bons religieux et à la famille de Mr Dufresne⁶¹ que je conjure tous de prier pour moi, si je suis encore en vie j'aurai joie d'apprendre par le retour de ce porteur, des nouvelles de nos très chers frères de la conférence et de nos amis. Nous partons d'ici dans peu de jours pour nous rendre, s'il plaît au Bon Dieu, au lieu de nos missions dont nous ne sommes éloignés que de quinze jours ou de trois semaines.

Adieu, mon très cher Abbé, faites-moi l'honneur de me croire particulièrement,

⁶⁰ Jean-Baptiste de La Place fut l'Abbé commendataire du Val-Richer depuis 1627. Il laissa la charge abbatiale, en 1652, à Dominique Georges.

⁶¹ Dufresne : ?

Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur
et confrère, etc.

Lettre à Mr Lesley

[*Ameq*, vol. 121, p. 535] [copie]

[juin 1663]

Monsieur,⁶²

Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié soit le seul objet de
notre âme.

Vous serez bien surpris de voir sitôt un missionnaire de
la Chine en avoir été si proche sans y être entré, mais
lorsque vous serez informé des raisons qui ont obligé à cela,
j'espère que vous les trouverez justes. Vous les pourrez voir
dans un abrégé de la relation de notre voyage que j'ai
dressé, lequel je n'avais pas eu intention d'envoyer à Rome,
c'est pourquoi vous le verrez écrit en français. Cependant
j'ai depuis pensé qu'il est à propos de l'y porter afin que si

⁶² William Lesley (1619-1707) : « Ce prêtre entré au Collège écossais de Rome en 1640, fut nommé en 1649 agent de la Mission d'Ecosse : «Il s'attacha à quelques prélats, dont il devint l'aumônier, il remplissait également près d'eux les fonctions de secrétaire, avec plus ou moins de régularité, et vivait assez pauvrement de ce qu'il gagnait. En même temps, il s'efforçait d'obtenir du Saint-Siège les décisions qu'il croyait utiles ou nécessaires au catholicisme en Ecosse; il chercha aussi à recueillir des ressources dans le -but de fonder à Paris un hospice pour ses compatriotes » (cf. Launay : Documents historiques). Il fut archiviste de la S.C. de Propaganda Fide de 1661 à 1672. Il était encore aumônier à Rome du Cardinal Charles Barberini en 1681. », (Mgr Bernard JACQUELINE, « L'esprit missionnaire de la Sacrée Congrégation "de Propaganda Fide" d'après les Instructions aux vicaires apostoliques des Royaumes du Tontin et de Cochinchine (1659) », dans *Documents Omnis Terra*, Mai 1971, p. 331).

vous jugez qu'il doive y paraître ; on le puisse traduire en latin ou en italien. Outre cela, j'ai dressé un mémoire⁶³ qui pourra servir de quelque instruction, mais toutes choses n'égalent pas ce que vous apprendrez de notre très cher frère, compagnon de notre voyage qui va à Rome pour l'intérêt de la religion catholique et des missions étrangères qui sont aux abois dans les Indes et en tous ces quartiers par la corruption particulièrement des jésuites des provinces des Indes et du Japon qui sont arrivés à un point d'aveuglement qu'il n'est pas croyable. On trouvera peut-être à redire que nous n'ayons attendu d'envoyer, que nous eussions fait quelque séjour dans les lieux de nos missions parce qu'on en saurait bien davantage. Nous avons deux raisons pour cela qui paraissent assez fortes, la première que moralement parlant cette compagnie fera ses efforts pour nous en empêcher l'entrée, la deuxième est que ce que [p. 536] nous avons appris des originaires de la Chine et des autres lieux est conforme et passe même ce que nous [avons] su et vu et que nous voyons et apprenons tous les jours. Ainsi donc différer plus longtemps ne servirait de rien que pour pouvoir rapporter de nouveaux et plus grands désordres de ces religieux et qu'il y en a bien plus qu'il n'en faut pour donner les derniers décrets de sévérité contre eux. Nous avons pensé qu'il ne fallait pas retarder davantage d'avertir Sa Sainteté et la Sacrée Congrégation de l'affaire qui est la plus importante qui soit dans l'Église qui est de trouver un remède aux grands maux. J'ajouterai à cela que si nous voulons croire les plus sages, nous n'irons pas plus bien loin parce qu'on cherche le moyen de se défaire de nous. C'est assez vous dire que nous y avons à démêler avec un corps qui est absolument perdu à Rome, si les choses y sont jamais connues comme elles sont et dont les maximes ne sont pas conformes à celles du Fils de Dieu. Ainsi

⁶³ « un mémoire » ? – S'agit-il de sa *Relation...* que nous avons publiée en *Relations*, pages 12-51 ?

croyant donc que l'Église ne manquât à savoir le déplorable état où est le christianisme, nous nous sommes cru dans l'obligation d'envoyer déclarer ce que nous connaissons et ce que nous avons vu pendant que nous le pouvons encore faire.

Je ne vous recommande point d'aider notre cher frère de votre bon conseil et faveur, parce que j'estime cela superflu, ayant connaissance avec combien de zèle et de charité chrétienne vous nous avez servis pour faire réussir cette mission. C'est pour cela que je me contenterais de vous demander la continuation.

Je finirais cette lettre par une très humble prière que je vous fais de solliciter la Sacrée Congrégation de nommer quelqu'un à ma place ; qui ait un véritable esprit apostolique. J'en supplie Sa Sainteté par la lettre que je me donne l'honneur de lui écrire et à Mr Alberici⁶⁴. Obligez-moi toutes les fois que vous le verrez de l'en faire souvenir. J'envoie à ce dessein la démission de mon titre que Sa Majesté Très Chrétienne a fondé à perpétuité pour être donné à celui qui sera donné en mon lieu. Ce n'est pas que pour cela, j'ai jamais aucun dessein de retourner en Europe, mais seulement afin que par une confession publique et solennelle je porte ce juste témoignage contre moi-même que mes très grands péchés me rendent entièrement indigne d'un emploi qui demande un homme tout divin.

Notre très cher frère vous dira que les châtiments de Dieu sont si visibles sur cette infortunée nation portugaise de ces quartiers, qu'en moins de quinze mois ils ont perdu trois villes où il y avait trois sièges épiscopaux Saint-Thomas ou Maliapour, Macao et Cochin. [p. 537] La première a été prise par les Mores, les Chinois se sont

⁶⁴ Marius Alberici, « secrétaire de la Propaganda de 1657 à 1664, puis secrétaire de la Congrégation des Évêques et Réguliers, cardinal en 1675, mort en 1680 » (*Henri Sy*, p. 207, note 203).

emparés de la seconde et les Hollandais ont pris la troisième ; de sorte qu'il ne nous reste plus que Goa, qui est à présent un désert, et quatre ou cinq petites places de peu d'importance.

Je finis donc en me recommandant à vos saints sacrifices et prières et vous suppliant de me croire, Monsieur, votre très honoré et obligé serviteur.

Lettre à Messieurs de la rue Saint-Dominique

[Amep, vol. 121, p. 541] [copie]

[juin 1663]

Messieurs et très chers frères,⁶⁵

Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié soit le seul objet de notre âme.

Dans l'intérêt que je prends à votre perfection et aux bienfaits extraordinaires que le Bon Dieu nous fait, il me vient en pensée de vous supplier d'augmenter le temps de votre oraison. Nous n'avons pas de meilleur moyen pour reconnaître la miséricorde de Dieu qu'en lui faisant le plus que nous pouvons notre cour, lui témoignant notre impuissance et demeurant dans une perpétuelle action de grâce. À ce propos, étant hier en la présence de Dieu, cette sainte parole « Deo gratias » fit le sujet de mon oraison. Je la trouvai si merveilleuse, si savoureuse et si pleine de mystère que j'estime qu'elle me paraît suffire de matière de réflexion jusqu'à la fin de mes jours. En effet si nous considérons *[p. 542]* le bonheur de la création, de la

⁶⁵ « Messieurs de la rue Saint-Dominique » sont sans doute le groupe des « Bons Amis », formé vers l'année 1650. Ils logent d'abord à la rue de la Harpe, ensuite à la rue Coupeau, et enfin à la rue Saint-Dominique (Paris).

conservation et rédemption, de la vocation au christianisme des biens de la nature de fortune et de la grâce, aux moyens que Dieu a tenu pour nous attirer à lui, à l'institution du Saint-Sacrement, à la participation de sa nature divine, et une infinité d'autres miséricordes qui ne manquent pas de venir en vue à celui qui cherche Dieu en esprit, en vérité. Si nous joignons à cela tous les maux dont il nous a préservés, il faut demeurer d'accord que l'éternité est trop courte pour s'acquitter de cette multitude prodigieuse de bienfaits. Dans cette pensée où je demeure depuis hier, il me semble devoir persévérer en cet état jusqu'à la mort. Je m'y sens entièrement porté l'exemple et le raisonnement de ce grand homme Job, qui dans la perte de ses biens, de ses enfants et se voyant l'objet d'une colère apparente de Dieu, mais qui en effet était celui de ses complaisances, disait ces admirables paroles dans l'état actuel de ses souffrances, « *Dominus dedit, Dominus abstulit, sicut Domino placuit ita factum est : sit nomen Domini benedictum* »⁶⁶ en s'appuyant donc sur cette solide raison, je vois que, comme notre vie consiste et est partagée en biens et en maux, pendant que nous sommes en cet exil et que les uns et les autres viennent par l'ordre de la divine providence pour notre utilité, il est juste que nous le recevions avec des continuelles actions de grâce et comme d'extraordinaires faveurs. Il n'y a qu'une chose qui me fait un peu de peine, qui est que, ne s'occupant qu'aux remerciements, il paraît qu'on manque d'un point essentiel de l'oraison qui est la demande des choses qui nous sont nécessaires pour procurer la gloire de Dieu pour nous unir parfaitement à lui et pour le salut du prochain. Cependant m'abandonnant à la divine bonté pour recevoir la décision de cette difficulté, j'ai connu qu'une reconnaissance de cette nature renfermait toute sorte de demandes par ce qu'étant dans l'obligation de

⁶⁶ Job 1, 21 : « Le Seigneur a donné, le Seigneur a ôté : Que le nom du Seigneur soit béni ! »

ne demander à Dieu que des choses qu'il désire le plus de nous. Il faut que ce soit lui qui nous découvre ces inclinations et que portant un désir habituel de vouloir à chaque moment être anéanti pour l'intérêt de sa gloire sans le rendre en acte. Il n'est pas nécessaire d'autre chose que cette habitude qui porte un renoncement de tout soi-même en faveur de Dieu, pour ne recevoir désormais rien que le pur mouvement de son divin esprit ; ainsi donc l'âme demeurant dans ces dispositions de ne rien demander et néanmoins de souhaiter toutes les adorations possibles à son tour, elle le force par cette dépendance admirable de lui faire de grands dons, lesquels elle lui redonne aussitôt dans les vues, dans l'union et par le rapport à [p. 543] à Jésus-Christ mais à l'égard de l'action de grâce il ne me semble pas qu'elle doive avoir cette sorte d'abandon puisque si je ne la fais actuellement pour toutes les choses qui m'arrivent, j'ai tombé [je tombe ?] dans l'ingratitude et qu'au contraire, il y a bien des choses que je ne suis pas obligé de demander à Dieu. C'est par ces raisons et par cette déférence que je suis dans ces sentiments qu'on peut faire le sujet de son oraison d'un continuel remerciement.

Après ce petit emportement spirituel, il est raisonnable que je rende compte de notre grand voyage et de ce qui s'est passé pendant le séjour que nous avons été obligés de faire en cette ville. Puisque vous contribuez si avantageusement par vos prières aux bénédictions que le Bon Dieu nous y donne, ainsi que vous l'apprendrez par l'abrégé de la relation que j'en ai dressé et encore mieux par la bouche de notre très cher frère qui y a admirablement coopéré. Il y a seulement une chose qui vous surprendra qui est, ce que je rapporte des désordres incroyables des religieux de la compagnie de Jésus des provinces des Indes et du Japon. Je le fais comme vous pouvez penser à regret. Mais quelle apparence de voir les maximes de Jésus-Christ abolies, les commandements de l'Église ouvertement transgressés et les

décrets des papes méprisés et se taire. Si vous apercevez que je dis la vérité avec un peu trop de zèle, souvenez-vous s'il vous plaît, que ma douleur est juste et qu'il est impossible à une âme qui veut aimer Notre Seigneur d'être témoin de l'outrage qu'on lui fait sans avoir le cœur blessé. Si j'avais l'amour de David qui est autrefois tombé en défaillance, voyant des pécheurs qui ne gardaient pas la loi de Moïse, devrais-je pas mourir de tristesse de considérer que Jésus-Christ n'a point de plus grands obstacles pour être connu et aimé dans les Indes et en tous ces quartiers que les jésuites de ces lieux là. Pardonnez donc à mon sensible déplaisir et me rendez ce bon office auprès de nos religieux français de cette Compagnie, leur témoignant qu'en ce rencontre⁶⁷, je suis plus à plaindre qu'à blâmer puisque ce m'est force de donner avis du tort qu'on fait à mon Maître et à ma bonne Mère, je veux dire l'Église. La cause de ces dérèglements ne venant que des maximes que tient cette compagnie dont nous connaissons maintenant les raisons, les ayant jetées d'abîmes en abîmes, leur a fait trop présumer de la miséricorde de Dieu en oubliant la justice. C'est dans cette vue et dans notre sainte union que je prends la liberté de vous supplier de rejeter ces opinions comme une hérésie dans la théologie morale dont tout [p. 544] le monde ne pénètre pas les conséquences j'aurai pour cette même raison toute ma vie un extrême respect pour les sentiments de Sorbonne qui fait voir par ses saintes et sûres maximes, son intégrité et son désintéressement. Je ne vous puis rien demander de nos chers missionnaires, n'ayant reçu aucune de leurs nouvelles, sinon que nous avons su par une compagnie de marchands arrivés depuis trois mois en cette ville que quelques-uns d'entre eux les avaient vus et porté au nombre de deux ou trois à Massulpatam où ils disent qu'un évêque français avait été enterré ; ne croyant pas qu'ils puissent prendre un autre

⁶⁷ Mgr Lambert écrit toujours le mot « rencontre » au masculin.

chemin que celui de Tenasserim nous y avons envoyé notre cher frère de Mr de Bourges, personne d'une rare vertu, afin de les délivrer de bien des peines et travaux qu'ils auraient eu à souffrir sans cela. Mais le Bon Dieu permet que nous n'avons pas entendu parler de lui, ce qui nous donne lieu de craindre qu'il ne lui soit même arrivé [à Tenasserim] par la menée de ceux qui ne nous aiment point quoiqu'ils nous rendent des services admirables en nous persécutant.

Cependant voici un vaisseau tout prêt à partir pour Canton, province de la Chine de ma juridiction, que si nous le perdons, il faut ici tarder un an sans pouvoir prétendre une occasion si favorable; après donc avoir demandé à Dieu qu'il lui plaise nous faire connaître son bon plaisir, nous nous croyons obligé de partir et laisser nos missionnaires à sa sainte garde. Mais parce que depuis le départ de notre très cher frère Mr de Bourges, on a pris résolution d'envoyer en Europe pour des raisons très importantes, nous le prions très humblement de se disposer à ce voyage. Je me sers de ce rencontre *[sic]* pour exhorter Mr de Meur de venir travailler avec nous. J'écris aussi à mon frère et à Mr Tiersaut que je crois que Notre Seigneur les appelle aux missions étrangères, néanmoins qu'ils n'en fassent rien que par vos bons avis qu'ils doivent toujours préférer au mien. J'envoie la démission de mon titre pour qu'on puisse nommer quelqu'un en ma place qui ne fasse pas de déshonneurs à l'Église. Vous aurez, s'il vous plaît, l'oeil qu'on ne soit pas trompé une autre fois comme on a été dans le choix qu'on a fait de moi. Demandez, je vous supplie, à Notre Seigneur qu'il ne me fasse miséricorde et la grâce de mourir pour lui sur un gibet. C'est l'insatiable désir de celui qui est et qui sera Dieu aidant pour toute l'éternité.

Monsieur et très chers frères, votre très humble et très obéissant serviteur

Lettre à Mr Nicolas Lambert

[*Amp, vol. 121, p. 544*] [copie]

[juin 1663]

[cf. Henri de FRONDEVILLE, *Un prélat normand...*, Paris, Spes, 1925, p. 50-52]

[p. 545]

Mon très cher frère,

Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié soit le seul objet de notre âme.

Je vous avoue que j'ai une joie extrême de croire que le Bon Dieu vous appelle à la vie parfaite. Je le juge par les fortes pensées qu'il m'a diverses fois réitérées, par lesquelles j'ai connu que vous pouvez venir vous consumer avec moi dans nos missions pour l'amour de Jésus-Christ et du prochain. Comme l'affaire est de la dernière conséquence, prenez l'avis de nos très chers amis et les suivez. Cependant, de quelque manière que la divine providence dispose de vous, étudiez tout le long de votre vie à connaître les grandeurs de Dieu en lui-même, ses bontés sur vous et Jésus-Christ crucifié, puisque c'est l'assuré moyen d'acquérir sa connaissance et son amour, en quoi consiste le bonheur de la créature. « *Haec est vita aeterna ut cognoscant te solum Deum verum et quem misisti Jesum Christum* »⁶⁸. Vous trouverez dans ces divines méditations tant de science, tant de doctrine, tant de merveille, tant de charité que vous n'aurez pas la force d'en soutenir les impressions. Surtout attachez-vous à avoir la vue continuelle d'un Dieu-homme venu en ce monde pour être le créateur de la grâce dans le cœur de tous les hommes, sans

⁶⁸ Jean 17, 3 : « La vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul véritable Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ. »

quoi nous serions privés de l'aimer en cette vie et à toute éternité. Que cette pensée me paraît forte ! Si vous ajoutez à cela la considération de tous les moyens qu'il a tenus pour cela et spécialement de le voir en un gibet mourir aux yeux de toute la nature, il y a de quoi tomber en défaillance ; mais cela ne suffit pas, il faut que cette connaissance nous fasse observer les saintes lois, faute de quoi nous sommes abusés suivant le sentiment du bien-aimé disciple : « *In hoc signus quoniam cognovimus eum si mandata ejus observamus.* »⁶⁹ Conclusion remarquable par laquelle on peut dire assurément qu'un homme qui ne pratique point les préceptes du décalogue ni ne suit pas les conseils du Sauveur du monde, sans la pratique desquels il n'est pas possible d'arriver à la perfection, est trompé, s'il croit connaître Dieu. J'avais encore une pensée plus particulière sur le sens de cet axiome, c'est qu'outre cela, j'estimerai que les disciples de Jésus-Christ sont obligés dans la dernière exactitude de pratiquer tous les mouvements singuliers que le Saint-Esprit donne à l'âme, lesquels lui doivent tenir lieu de commandements dans l'état passif. Si vous prenez donc dessein de venir ici, j'espère que vous ne partirez pas seul de France. Il reste Mr de Meur de nous venir aider. J'écris à Mr Tierlant que j'ai la pensée qu'il peut se consacrer [p. 546] à ces divins emplois et je ne doute pas que Notre Seigneur ne nous envoie encore d'autres bons sujets. Je mande aussi à notre très chère sœur du Douet que s'il y a quelqu'un de ses enfants qui ait grâce extraordinaire, vous pouvez nous l'amener. Si cela était, vous feriez bien de le faire venir à Paris pour lui donner entrée en l'oraison et le faire étudier jusqu'à votre départ, qui ne peut pas être si prompt, parce qu'il y aura bien des affaires à négocier auparavant que celui qui porte nos paquets en Europe puisse songer à son retour. Je me

⁶⁹ 1 Jean 2, 3 : « Et à ceci nous savons que nous le connaissons : si nous gardons ses commandements. »

porterais fort à vous conseiller que vous allassiez recevoir la bénédiction et votre mission immédiatement du Saint-Siège et de la Sacrée Congrégation. Vous aurez facilités pour cela, prenant l'occasion de celui qui ira à Rome pour l'intérêt général de l'Église et de nos missions. Vous me ferez, s'il vous plaît, ce bon office de contribuer autant que vous le pourrez à ce qu'on nomme un autre en ma place. J'envoie pour cet effet la démission de mon titre. Il y aura peut-être encore d'autre place à remplir que la mienne, s'il est vrai que soit mort un de nos évêques, comme nous l'avons ouï dire en cette ville. Il se trouvera des personnes de nos amis qui pourront être nommées en ma place. Entre ceux sur qui on peut jeter les yeux, le cher compagnon de nos petits travaux, Mr de Bourges, y doit avoir bonne part. Je ne vous marque rien de notre voyage, puisque vous l'apprendrez bien mieux par sa bouche et par l'abrégé de la relation que j'en ai dressé. Vous y trouverez des choses surprenantes contre les jésuites des provinces des Indes et du Japon que je n'ai écrites qu'après avoir longuement, instamment prié Notre Seigneur de me donner lumière sur ce que j'avais à faire sur cette importante matière. La réponse que j'ai eue a été que c'est un des principaux motifs de notre voyage et que j'étais obligé d'écrire ce que j'en savais en Europe. Par là, vous voyez bien que j'ai les mains liées et que je ne puis pas désobéir à mon très cher Maître que nos religieux ont méprisé et outragé au dernier point. Les plus sensés croient que ces abus intolérables que nous manifestons nous fermeront le passage dans tous les lieux de nos missions et nous coûteront la vie. Cela est fort probable. Le Bon Dieu en soit éternellement béni. Nous nous embarquons demain, et s'il plaît à Dieu, pour Canton, province de la Chine, de ma juridiction, où j'espère être avec Mr Deydier dans un mois. J'ai grande confiance que nous nous trouverons dans ce royaume de la croix, que nous nous y unirons et que nous en serons pleinement rassasiés comme cela ne peut se faire bien à mon gré qu'en souffrant [p. 547] une mort violente

pour Notre Seigneur Jésus-Christ. Je vous prie de lui demander, en ma faveur, cette dernière miséricorde dans vos saints sacrifices et oraison, afin que je sois en pouvoir de vous rendre le secours que je vous dois comme à mon très cher frère.

Votre très humble serviteur et frère.

Lettre à Mr le Cardinal Antoine

[Amep 857, 165] [autographe]

[cf. Amep, vol. 121, p. 534-535] [copie]

À la ville royale de Siam située au quatorzième degré et demi sur le 144^e méridien, ce 9 juillet 1663

Monseigneur,

L'apparence plus que morale que nous trouverons la porte de nos missions fermée par les empêchements que nous préparent les jésuites des provinces des Indes et du Japon nous ont fait prendre la résolution d'envoyer donner avis à Sa Sainteté et à la Sacrée Congrégation du misérable état où se trouve la religion catholique et les missions dans tous ces quartiers-là. Le mal est si grand qu'il paraît incurable la gangrène s'y est mise par la faute et la corruption des ministres de l'Évangile de sorte que si on ne se sert des remèdes extrêmes c'est fait du christianisme. Votre Éminence pourra voir les maux généraux que j'ai cotés dans l'abrégé de la relation de notre voyage et se pourra faire informer des particuliers que j'ai marqués dans un mémoire séparé, les uns et les autres sont vrais et presque tous publics ayant eu cette exactitude de ne rien écrire dont la preuve ne soit facile à faire.

Cela n'empêchera pas que nous poursuivions notre route et que nous ne donnions à l'Église, notre bonne Mère, les marques d'une véritable et d'une aveugle soumission en obéissant aux ordres que nous avons reçus du Saint-Siège d'aller prêcher Jésus-Christ dans ces extrémités du monde sans examiner ce qui nous en peut arriver, c'est dans cette vue que je pars dans peu de jours pour la Chine avec un de mes très chers frères, l'autre compagnon de notre voyage s'en allant à Rome pour les intérêts de la religion et de nos missions, nous prenons la liberté de donner quelques avis que nous croyons être utiles pour remédier aux grands maux, nous faisons aussi quelques demandes que nous pensons nécessaires pour le bien de nos missions et enfin nous prions la Sacrée Congrégation de nous donner la décision de plusieurs difficultés qui s'y rencontrent, tout cela se fait dans les sentiments du dernier respect.

C'est dans cette pensée que nous attendons la réponse de Votre Éminence afin d'agir suivant vos ordres que je recevrai toujours avec toute la vénération que je vous dois en qualité,

Monseigneur,

de votre très humble et très obéissant serviteur,

Pierre, évêque de Bérithé.

Lettre à Mr Fermanel prêtre

[Ameq, vol. 857, p. 169-171] [autographe]

[cf. Ameq, vol. 121, p. 547] [copie]

À la ville royale de Siam, ce 9 juillet 1663

Mon très cher frère,⁷⁰

Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié soit le seul objet de notre âme.

Le Bon Dieu nous traite comme il fait [à] ses meilleurs serviteurs. Partant d'ici avec la haine de toute la nation portugaise et généralement de tous les religieux qui nous considèrent comme des gens qui veulent fermer la porte du paradis à tout le monde et comme leurs ennemis communs. C'est pour cette raison que le capitaine hollandais qui demeure ici pour les intérêts de la Compagnie des Indes, nous a voulu persuader de ne point passer outre, prévoyant non seulement que le lieu de nos missions ne nous sera pas ouvert, mais que nous n'y pouvons pas être en sûreté par la menée des jésuites des provinces des Indes et du Japon, qui ne nous en permettent jamais l'entrée, de peur qu'on ne découvre les derniers aveuglements où ils sont. Cela est une bonne raison humaine, mais qui ne conduit pas en matière de foi et d'abandon à la divine providence, de sorte que, méprisant cet avis pour aller rechercher le seul véritable bien de ce monde qui est la croix, nous nous embarquons dans un jour ou deux pour Canton, province de la Chine de ma juridiction où j'espère être avec Mr Deydier dans un mois.

Nous laissons entre les mains de Notre Seigneur notre cher frère, Mr de Bourges, que nous avons prié d'aller à Tennasserim pour recevoir quelques-uns de nos missionnaires de France, qu'on nous avait assuré avoir passé à Massulipatan, où l'on disait même qu'un évêque français avait été enterré. Comme nous n'avons point de

⁷⁰ Fermanel : « Luc Fermanel de Favery, né à Rouen en 1632, appartenait à une famille de magistrats et d'armateurs ; destiné à l'état ecclésiastique, il entra clerc au séminaire de Saint-Sulpice en 1655, déjà pourvu de la cure de St Sauveur d'Étretat. Dès 1658, il se dévoua totalement à l'oeuvre des Missions Étrangères. » (*Henri Sy*, p. 16).

nouvelles de lui, nous craignons qu'on ne lui ait joué quelque piège par les chemins. Si cela est, nous l'estimons heureux et nous infortunés d'avoir perdu un missionnaire de si grande vertu. Cependant, ne croyant rien de cela, nous le conjurons à son retour de se disposer pour aller en Europe, afin d'y donner avis du déplorable état où se trouve la religion catholique et les missions étrangères dans les Indes et en tous ces quartiers. Je me sers de cette occasion pour exhorter Mr de Meur à venir avec nous se consumer pour Jésus-Christ. J'écris aussi à Mr Tiersaut et à mon frère, que je les crois être appelés à cette divine vocation, mais qu'ils doivent toujours préférer ce sentiment de nos amis aux miens.

J'envoie pareillement la démission de mon titre pour faciliter la promotion de quelque excellent sujet en ma place. J'espère que Sa Sainteté et la Sacrée Congrégation m'accorderont la juste prière que je leur en fais et me permettront d'employer le reste de mes jours à connaître un vrai Dieu et Jésus-Christ, en quoi consiste la vie éternelle. Si la divine miséricorde a déjà récompensé les travaux de quelqu'un de nos évêques, il y aura de cette façon plusieurs places à remplir et c'est une consolation qu'on peut jeter les yeux sur des personnes que nous connaissons, qui ne me paraissent pas indignes de cette sublime vocation. Selon ma pensée, Mr de Bourges peut être de ce nombre, néanmoins j'en laisse le jugement à des plus éclairés que je ne suis.

Il serait superflu de vous rien dire ici de notre voyage, puisque vous en aurez l'original vivant près de vous comme je l'espère, et un abrégé de la relation que j'en ai dressé. Vous y verrez d'étranges louanges des jésuites des Indes et du Japon que je ne leur ai donné qu'à bien du déplaisir et après avoir pensée sur cette affaire dont je prévois les conséquences plus d'un an entier devant Notre Seigneur. Ainsi, j'aurai été infidèle aux mouvements que j'ai vus si je n'avais pas informé l'Europe de leurs abus intolérables et si

les vues que j'ai reçues méritaient quelque autorité. Je suis assuré que c'est une des principales causes pourquoi le Bon Dieu nous a fait venir dans ces extrémités du monde. Nous connaissons maintenant l'intérêt que ce corps a d'être large dans la morale. Sans cela il n'y aurait pas moyen de mettre en assurance et sûreté de conscience les religieux qui sont ici. Mais ce qui est plus déplorable et que comme le mal va toujours croissant, la pratique est encore pire que ce que soutiennent en théorie leurs docteurs. Si je n'avais vu ce que j'ai considéré avec larmes et ce que je sais sans en pouvoir douter de leur corruption, je ne le croirais jamais. C'est un abîme d'iniquités.

Il y a peu de jours qu'on me vint rapporter que le Père Thomas Valgrenier, [p. 171], sicilien de nation, âgé d'environ cinquante cinq ans, supérieur des jésuites qui sont ici, avait entrepris de faire les fortifications de cette ville. Je ne peux pas ajouter foi d'abord à cela ; néanmoins m'en étant informé, je trouvais qu'il était si vrai qu'il avait quitté la maison et pris une grande barque où il demeurerait et couchait sur la rivière à environ demi-lieue de son logis, pour avoir l'œil sur les ouvriers qui travaillent à ces ouvrages qui demandent quatre ou cinq ans de temps. Je n'allègue ceci que parce qu'il est nouveau, car dans leur pensée cette action ne mérite pas un scrupule.

Dieu sait, mon très cher Frère, pourquoi je parais emporté parlant de ces désordres. Une de mes particulières intentions est pour donner vue à ceux qui veulent être disciples de Jésus-Christ de ne pas adhérer ni défendre les dangereuses maximes de leurs casuistes larges qu'un homme de bien doit regarder comme des hérétiques de la théologie morale. Je suis outré de douleur et je vous écris ceci, la larme aux yeux, voyant que tout le christianisme des Indes et de tous ces quartiers et eux-même se sont entièrement perdus pour les avoir suivies. Vous ne vous étonnerez pas après cela du châtement que Dieu exerce ici

sur la nation portugaise et sur cette compagnie qui est bien la plus intéressée. Si je vous dis qu'en moins de quinze mois, ils ont perdu trois villes épiscopales savoir Saint-Thomé ou Méliapour sur la côte de Coromandel, consacrée par la mort du grand apôtre saint Thomas, qui a été prise par les Mores de la terre, Cochin par les Hollandais et Macao dont le roi de Tartare, empereur de la Chine, s'est emparé après la mort de ce pauvre jésuite, le Père Adam, qu'il veut détruire pour des raisons d'État, de sorte qu'il ne reste plus aux Portugais que Goa qui est toujours bloqué par mer par les Hollandais et quatre ou cinq petites places assez voisines.

Voilà ce que c'est que de se jouer [vouer ?] à Dieu et de vouloir mettre tout sur l'appui de la prudence humaine. Je ne sais si la divine justice s'arrêtera là et si la colère n'éclatera pas sur cet ordre et contre cette nation en Europe. Je supplie la divine bonté de les vouloir éclairer et moi aussi qui vis dans ma vocation dans d'extrêmes ténèbres. Ayez s'il vous plaît compassion de ma pauvre misère dans vos saints sacrifices et oraisons. Intéressez tous vos bons amis, qu'ils demandent à Notre Seigneur qu'il exauce la prière continuelle que je lui fais, de mourir pour son saint amour, pour le salut du prochain et pour la vérité de l'Évangile et me faites toujours la grâce de me tenir,

Mon très cher Frère,

Votre très honoré serviteur.

Lettre à Mgr l'Archevêque de Rouen

[Ameq, vol. 121, p. 514] [copie]

[Le 10 juillet 1663]

[Monseigneur]^{o71}

Il y a peu de personnes qui aient tant de sujets de se plaindre comme vous avez, de ce que je sais. Parti de France sans vous faire mes adieux, parce qu'il est malaisé de rencontrer quelqu'un qui ait plus d'obligations de le faire. Cependant, je suis dans cette pensée, que si je vous en dis la véritable cause, vous ne me donnerez pas tout à fait le tort. Cette raison est l'honneur d'une amitié particulière dont Votre Grandeur m'a toujours gratifié et qui dans cette occasion me parut désavantageuse en ce qu'elle pouvait mettre obstacle à ma bonne fortune, en me voulant retenir dans votre province dont je suis originaire. J'avoue donc, qu'en ce rencontre *[sic]* vous me devîntes suspect et que pour cette même occasion, je regardai tous mes amis, tous mes emplois et tous mes engagements de piété, comme des ennemis à ma félicité. J'étais si préoccupé du bonheur qu'il y avait de venir se consumer en cette extrémité du monde pour l'intérêt de Jésus-Christ et pour le salut du prochain, que je ne voyais que des trésors infinis dans les lieux de nos missions qui me firent prendre résolution de m'y rendre au plutôt, de quitter tout ce que j'avais et d'y venir recueillir de si immenses richesses. Je sais *[p. 515]* en cela la parabole de l'Évangile à la lettre dont j'ai bénis Dieu mille et mille fois comme la plus grande grâce qu'un homme puisse recevoir de Notre Seigneur en ce monde ; ce que je voyais pour lors qu'en idée, je l'ai trouvé ici. En effet, nous n'avons pas encore beaucoup creusé et cependant nous avons déjà rencontré quelques diamants d'une valeur inestimable. Je veux dire quelques âmes toute brillantes par le lavement du sang de Jésus-Christ qu'elles ont reçu par le baptême. Pour ce qu'il nous regarde, nous nous envisageons comme des personnes qui sont condamnées à un bannissement

⁷¹ L'archevêque de Rouen en cette année de 1663 fut Mgr François III de Harlay de Champvallon. Il serait archevêque de Paris de 1671 jusqu'à sa mort en 1695.

perpétuel par un juste décret de Dieu pour l'expiation de leurs crimes ainsi perdant l'espérance de revoir jamais notre patrie à laquelle il ne nous est pas permis de retourner. Nous n'en conservons qu'un léger souvenir que cet acquiescement à l'ordre de la divine bonté a des belles suites, puisqu'ayant perdu l'inclination du pays de la naissance, on devient saintement passionné pour la terre de promissions que nous espérons à l'autre vie. C'est pour cela qu'on reçoit une lumière par état des dispositions et des moyens qui nous y peuvent conduire dans l'ordre de notre vocation comme sont la pauvreté volontaire, l'abandon à la divine providence, le plaisir de se voir méprisé, la satisfaction qu'il y a à deviner la volupté, une dépendance continuelle de Dieu en toutes choses, une oraison qui n'est point interrompue ; bref, une consommation de tout soi-même et de toutes ces opérations pour celui qui est le seul objet de notre âme.

Voilà une petite description de notre état, au moins en désir, lequel s'il ne paraît pas à tout le monde heureux, c'est en effet en ce qu'il nous donne les avantages de renoncer à nous-mêmes, de porter notre croix et de suivre Jésus-Christ, en quoi consiste à la perfection du christianisme.

Après cela, Votre Grandeur est trop juste pour ne pas goûter ma raison d'avoir quitté la France sans découvrir mon dessein à personne, beaucoup de monde m'en aurait dissuadé, j'aurais eu peine à répondre aux arguments contraires, et cependant j'espère par la miséricorde du Bon Dieu qu'ayant suivi ce conseil évangélique. Je ne m'en repentirai jamais, si néanmoins vous trouviez que je n'eusse pas dû partir sans avoir l'honneur de prendre congé de vous, je supplierais Votre Grandeur de me le pardonner et d'en recevoir mes très humbles excuses.

Voici un petit abrégé de la relation de notre voyage [p. 516] que vous agréerez, que je vous adresse pour, s'il vous plaît, en faire part à Messieurs du clergé, à qui je dois

rendre ce devoir et toutes les reconnaissances dont je suis capable, pour l'approbation qu'ils ont donné à nos missions, dans l'assemblée où vous présidiez et laquelle ils ont confirmé par une magnifique libéralité. C'est ce que j'apprends par les premières nouvelles que j'ai reçues de France et ce qui m'oblige de leur en rendre mes très humbles actions de grâce, par la lettre que je me donne l'honneur de leur écrire. Si Messieurs voulaient bien nous considérer comme missionnaires de leur corps, cette mission qui est un des plus grands desseins qui se puisse jamais projeter, pour l'intérêt de la gloire de Dieu et le salut du prochain, en recevraient une utilité admirable, parce que les évêques qui seraient envoyés en ces quartiers, étant unis au corps le plus auguste de la chrétienté, auraient les avantages qu'apporterait infailliblement une telle union, dont l'effet serait d'attacher cette mission à la France, de la rendre perpétuelle, et de la pourvoir d'excellents ouvriers apostoliques. Cependant, de quelque manière qu'il leur plaira en user, nous n'aurons que du respect pour ce qu'ils ordonneront et nous estimerons toujours obligés de leur rendre compte de ce qui se passera dans cette extrémité du monde, touchant l'état de la religion. Pour mon particulier, je mourrai dans le désir de témoigner à Votre Grandeur, que je suis,

[Ameq, vol. 121, p. 516] [copie]⁷²

Vous verrez par cette petite relation que j'ai apportée de Perse que je tiens d'une personne très digne de foi qui a été témoin oculaire de ce qui est contenu, les moyens que nos jésuites français ont pris pour s'établir dans la [ville] capitale de ce royaume-là. Je puis assurer que ce rapport n'est que trop vrai, l'ayant ouï dire à plusieurs de nos Français qui y demeurent. De la même sorte, avec une

⁷² On trouve la partie suivante liée immédiatement à la lettre à Mgr l'Archevêque de Rouen comme si elle en était un Post-Scriptum.

surprise incroyable et aux Anglais et Hollandais, comme d'une coutume approchante de toutes les maximes que cette Compagnie prend pour s'installer en quelque lieu dans les Indes et ailleurs, mais parce que je les aurais suspectés et que pour la faute de quelque particulier, il n'en fallait pas tirer une conséquence que tout cet ordre usa de voie si éloignée de l'esprit du christianisme et si peu convenable à des religieux, je n'avais pas voulu la faire paraître en France. Présentement, que je vois qu'il est important de s'opposer aux grands désordres de cette compagnie en tous ces quartiers qui monte à la totale destruction du christianisme. J'ai cru être [p. 517] dans l'obligation d'en donner connaissance pour le seul intérêt de l'Église. C'est le sujet pour quoi je l'envoie à Votre Grandeur.

Lettre de Mgr le Prince de Conty

[Amep 857, 173-175 : le 10 juillet 1663] [autographe]

[Amep, vol. 121, p. 525] [copie]

[Le 10 juillet 1663]

Monseigneur,⁷³

Je suis obligé de vous avouer qu'ayant fait un point de perfection de mourir dans l'esprit de tous les hommes, je n'ai pas eu l'exacitude que je devais pour me donner l'honneur de vous écrire, de peur qu'en me procurant par mes lettres le souvenir d'un grand prince, je ne trouvasse

⁷³ Le prince de Conti (ou Conty) : Armand de Bourbon, né en 1629, établi « prince de Conti », formé par les jésuites au Collège de Clermont, frère d'Anne Geneviève de Bourbon (devenue Mme la Duchesse de Longueville), s'est marié en 1654 avec Anne Marie Martinozzi, nièce du cardinal premier-ministre Mazarin. À partir de 1660, il s'est intéressé à l'étude et au mysticisme jusqu'à sa mort en 1666.

vie dans votre esprit qui est un des plus considérables appuis qu'un homme puisse avoir. Cette voie qui paraîtra peut-être un scrupule dans la vie spirituelle ne l'est cependant pas puisqu'elle est renfermée dans ce précepte évangélique de parfaite imitation de Jésus-Christ qui porte que si on renonce à tout il n'y a pas moyen d'être son disciple. Si on ne reconnaît pas cette vérité c'est assurément faute de lumière car qui peut douter que ce ne soit une très grande richesse et comment avec cela accorder cette maxime étonnante du Fils de Dieu qu'il est plus difficile qu'un riche entre au ciel qu'un chameau rentre par le trou d'une aiguille si ce n'est en suivant le conseil de l'Apôtre possédant toutes choses comme ne les possédant pas parce que dit-il la figure de ce monde passe. Le sens de ces paroles me paraît remarquable en ce qu'il assure que tout ce qui est créé n'est qu'une figure. Si cela est, il n'y a rien de réel ainsi il ne serait pas même permis à un homme sage d'y faire quelque fondement ou bien l'on peut dire que cette figure n'est que pour nous représenter les biens de l'autre vie dont cette idée nous est donnée pour nous y conduire par le créateur de l'univers. La nécessité d'être pauvre dans le sens de l'Évangile m'a fait souvent penser qu'on devait un peu plus expliquer en quoi consiste cette pauvreté et que ce n'est pas seulement dans la possession des trois vœux de religion, mais que c'est particulièrement à se priver à jamais de l'usage et de la faculté des puissances de l'âme si ce n'est en tant qu'elles sont mues du Saint-Esprit pour agir suivant son bon plaisir ; car en effet qu'est-ce que de renoncer aux choses extérieures si on ne renonce à soi ? qu'est-ce que de fuir l'honneur si l'on conserve en soi sa propre estime ? qu'est-ce que de haïr les créatures si l'on s'aime ? et enfin qu'est ce que de quitter les biens de fortune si l'on retient ceux de nature ? Faute de cette intelligence, on rampe dans le christianisme et dans beaucoup de religions, puisqu'il ne faut jamais espérer d'avoir part à la perfection de la vie de l'esprit si on ne suit les paroles et les

exemples de Jésus-Christ dans un abandon total et dans les lumineuses obscurités de la foi et après cette digression Votre Altesse me permettra de vous dire que dans les joies indicibles que nous recevons de vous voir proche de notre consommation pour celui qui nous a tant aimés et à douze ou quinze jours du lieu de nos missions où nous espérons être dans un mois, nous portons un fond de tristesse qui fait notre [p. 175] plus grande croix, cette juste douleur vient de la dépravation où nous avons trouvé le clergé et presque tous les religieux de ces quartiers ici mais surtout les Pères jésuites des provinces des Indes et du Japon qui ayant quitté les maximes certaines du Sauveur du monde pour suivre l'ambition, l'avarice, le commerce, le relâche et une pernicieuse morale, sont tombés dans le dernier dérèglement ; les choses sont arrivées à un tel point que je ne sais si on croira ce que j'en ai écrit dans l'abrégé de la relation de notre voyage qui n'en est qu'une partie quoi que je n'y ai rien mis qui ne soit public ; c'est le sujet pour quoi nous envoyons en Europe informer Sa Sainteté et la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi de ces abus intolérables, ne croyant pas qu'il y ait rien de plus important dans l'Église que de remédier à de si grands désordres qui ont fait périr le christianisme des Indes et de tous ces lieux ici.

Je me sers de cette occasion pour rendre mes très humbles respects au roi et lui donner deux grands avis, par le premier je le conjure au nom de Dieu de ne pourvoir aucune personne dans les métropoles les cathédrales et les autres bénéfices qui sont à sa nomination qui ne soient solidement vertueuses et qui ne tiennent pour règle les maximes de l'Évangile en leurs actions et en leurs doctrines, par le second je le supplie à l'exemple de plusieurs saints monarques de reconnaître chaque jour autant que sa condition le peut souffrir les extrêmes obligations qu'il a à Jésus-Christ. Voilà toutes les grâces

que je demande à sa majesté que j'aime mille fois mieux qu'il m'accorde que de me donner bien des richesses dont je serais embarrassé et que je ne garderais guère. Si Votre Altesse le trouve bon, cette lettre sera donnée au roi sinon on suivra vos ordres. Il ne me reste que de vous assurer qu'il ne se passe point de jour que je ne fasse des prières à Dieu pour votre perfection spirituelle et qu'il lui plaise vaincre les obstacles qui sont attachés à votre naissance, je continuerais ces vœux toute ma vie, comme

Monseigneur,

De votre Altesse, votre très humble et très obéissant serviteur.

Pierre, évêque de Bérithé, vicaire apostolique.

À la ville royale de Siam située au quatorze degré et demi de la ligne sur le cent quarante quatrième méridien, le 10 juillet 1663.

Lettre à Mr Fermanel

[Amep, vol. 858, p. 23 et 25] [copie]

À la ville royale de Siam, située au 14^e degré et demi, ce 10 juillet 1663.

Monsieur,

Tout ce que je puis faire en l'état où je suis pour reconnaître les obligations que je vous ai, c'est de ne pas perdre une occasion sans vous donner témoignage du souvenir que j'en conserve. Depuis votre départ nous n'avons reçu aucune lettre de France, ce qui fait que nous ne savons point où sont nos chers missionnaires. Il y avait 3 mois que quelques marchands venant de Masulpatan

avaient rapporté qu'ils en avaient vu une partie en ce lieu là, ils ajoutaient même qu'un évêque français y était mort.

Ne pensant pas qu'ils puissent prendre un autre chemin que celui-ci, nous avons envoyé Monsieur de Bourges au devant, mais Dieu permet que nous ne recevions nouvelles ni des uns ni des autres. Ce qu'il y a le plus à appréhender pour notre cher confrère, est que nous avons les jésuites des provinces des Indes et du Japon sur les bras, qui nous regardent comme les destructeurs de leur Corps, parce qu'ils jugent bien que donnant connaissance de leur grand désordre et intolérables abus, en Europe il n'est pas possible qu'on les puisse tolérer.

Ce qui augmente encore notre peine, est qu'il faut prendre l'occasion de la partance des vaisseaux pour la Chine, ou différer son voyage d'une année. Dans cette conjoncture, après avoir balancé toutes choses, j'ai pris résolution de prendre l'occasion d'un vaisseau qui part dans deux ou trois jours pour Canton, qui est une province de la Chine de ma juridiction avec Monsieur Deydier et prier Mr de Bourges de retourner en Europe porter les avis où nous avons trouvé la religion catholique et les Missions Étrangères en tous ces quartiers.

On peut croire assurément tout ce que j'en écris, parce que j'ai apporté toute l'exactitude possible pour savoir la vérité. Vous ne pouvez oyer le récit de ces désordres sans avoir compassion des religieux d'ici et de cette infortunée nation portugaise que le Bon Dieu châtie d'une terrible façon depuis [p. 25] plusieurs mois. Les mahométans ont pris St-Thomé ou Maliapour, par la côte de Coromandel, lieu consacré par la mort du grand Apôtre St Thomas. Les Hollandais se sont rendus maîtres de la ville de Cochin, des forteresses de Granganor et de Coulan et le Tartare, roi de la Chine, les a chassés de Macao qu'il veut détruire pour des raisons d'État, assignant aux habitants de cette

dernière ville quelques terres pour demeurer dans la province de Canton, à huit ou dix lieues de la mer.

Ainsi, toutes les terres que possédaient les Portugais depuis la Perse jusqu'au Japon, se réduisent à Goa et à 4 ou 5 petites places assez voisines, qui ne sont pas de conséquence, lesquelles les Hollandais disent ouvertement qu'ils vont attaquer.

Je ne sais si le Bon Dieu aurait point desseïn, par la destruction de Macao, de nous donner entrée à la Chine, dont on voit que le passage nous sera empêché et en tous les autres endroits de nos missions, par les jésuites, pour les raisons que j'ai déjà touchées. Les Hollandais qui savent toutes choses, ont fort tâché de nous en dissuader, mais il faut y aller ou mourir à la peine, c'est ce qui nous amène et c'est ce qui sera cause, Dieu aidant, de notre bonheur.

Je finis donc cette lettre pour nous préparer à ce voyage qui pourra être d'un mois, mais auparavant, je vous supplie d'assurer Monsieur le Conseiller et Lieutenant Fermand et Mademoiselle votre fille, de mon souvenir, après quoi je vous demande la grâce de me tenir,

Monsieur, votre très humble serviteur,

Pierre, évêque de Bérithé et vicaire apostolique.

Lettre au clergé de France

[Ameq, vol. 121, p. 510] [copie]

[cf. Ameq 876, p. 97-99] [autographe]

[Le 10 juillet 1663]^{o74}

J'apprends par les premières nouvelles que j'ai reçues de France, que vous avez fait la grâce aux évêques de la Chine et de plusieurs royaumes voisins, de donner approbation dans votre assemblée à leur mission, laquelle vous avez confirmée par une magnifique libéralité. Une telle faveur, demande de nous une éternelle reconnaissance, et nous oblige de vous rendre compte du succès qu'il plaira à Dieu y donner dans la suite des temps.

C'est dans cette vue que je pense que Vos Grandeurs ne seront point fâchées de recevoir l'abrégé de la relation du chemin, que nous avons tenu pour nous rendre aux lieux de notre mission, dont nous ne sommes éloignés que de douze ou quinze jours. J'avoue que lorsque je l'ai écrit, je ne l'avais dressé que pour l'utilité de ceux qui seront appelés à des semblables emplois en tous ces quartiers et pour la satisfaction de quelques-uns de mes amis particuliers. Ainsi, il y manque bien des choses que je n'eusse pas omises, si j'avais cru qu'elles dussent paraître devant vos yeux. Il est court, simple et véritable, en tout son contenu.

Il y a seulement une chose qui m'a fait de la peine, qui est si je ne devais pas supprimer l'article des Pères jésuites des provinces des Indes et du Japon. Cependant après l'avoir bien balancé, j'ai pensé qu'il ne fallait pas faire un secret d'une chose qui est publique et qu'il y aurait quelque sorte de prévarication à un missionnaire envoyé immédiatement du Saint-Siège, de ne pas informer le plus saint et le plus auguste corps apostolique, de ces désordres qui ne peuvent plus demeurer longtemps cachés en Europe. Après que vous en aurez *[p. 511]* entendu le récit, vous croirez aisément que presque tout le christianisme de ces

⁷⁴ Il s'agit ici de la grande assemblée du clergé de France, sous l'Ancien Régime, qui regroupait les députés des provinces ecclésiastiques de France. La dernière assemblée eut lieu en 1788.

lieux ici, étant entre les mains de cette compagnie et imbus de leurs dangereuses maximes, pratiques si éloignées de l'esprit de l'Évangile, est dans le dernier dérèglement. Car en effet, s'il est vrai comme l'assure un grand pape et après lui le concile dernier œcuménique que l'intégrité de ceux qui sont préposés pour instruire ceux qui leur sont commis, est la cause de leur salut, qui peut aussi douter que leur corruption ne soit aussi le sujet de leur perte. Cette vérité que nous ne voyons qu'avec larme, nous fait prendre la hardiesse pour le seul intérêt de Jésus-Christ et de la sainte Église, de vous proposer de nous faire l'honneur d'être les supérieurs et les conservateurs de cette mission, laquelle, si vous voulez honorer, en nous considérant comme personnes de votre illustre corps pour porter le saint Évangile d'Occident jusqu'aux extrémités de l'Orient. Il est assuré que cette sainte entreprise recevra la dernière perfection. Il semble qu'il ne reste plus rien à désirer que cela, puisque cet ouvrage a la bénédiction de notre Saint Père le Pape et que le roi en ayant été informé, lui a donné son agrément par la fondation qu'il a faite à perpétuité sur une des abbayes de France du titre de mon évêché. Ce qui me fait plus instamment vous demander cette grâce et particulièrement pour que cette mission ne vienne à tomber, et que les choix des sujets qui la composeront étant fait par vos ordres, soient remplis d'un véritable esprit apostolique, et confesse que c'est là mon principal motif, et non pas l'intérêt temporel que je regarde dans cette sublime vocation, comme un obstacle d'une grande conséquence.

Cette sorte de vie suppose une vocation extraordinaire à laquelle Dieu attache infailliblement le temporel nécessaire, et ceux qui ne seraient pas dans cette croyance, ne seraient pas propres pour ce dessein. Je me souviens à ce sujet d'un bel exemple d'un de nos capucins français de la province de Touraine, que j'ai vu dans les Indes qui, ayant été mandé par un grand du pays mahométan de religion, pour faire des

prières à Dieu pour la guérison de son fils qui était fort malade, lequel tôt après ayant recouvré sa santé, son père voulut reconnaître l'extrême obligation qu'il avait à ce religieux, lui envoya un bassin plein d'or et d'argent, qu'il refusa civilement avec [p. 512] action de grâce. Témoignant qu'il n'avait besoin de rien, qu'il était pauvre et qu'il ne pouvait jamais devenir riche par l'obligation de ces vœux, mais qu'il servait un maître si puissant, qu'il ne lui laissait jamais manquer du nécessaire qui était toute la fortune qu'il prétendait en ce monde. Au reste on ne lui devait avoir aucune obligation de ce qu'il s'occupait au service du prochain, puisque c'était cela seul qui l'avait emmené en ces quartiers et à quoi il trouvait une incroyable satisfaction. De semblables actions de ce grand missionnaire et d'autres de cette force, pratiquées par ceux de son ordre de la même province, ont mis ces religieux en telle estime, dans la Turquie, la Perse et les Indes, qu'ils sont autant en vénération aux sujets de ces États-là, qu'ils sont en jalousie à la plupart des autres religieux missionnaires, à cause de leur manière d'abandon bien différent de celui des autres.

Ce n'est pas qu'un homme qui n'aurait point encore la pratique de cette belle vertu, pourvu qu'il parte de France parfaitement rempli de l'esprit du saint Évangile, dût être rejeté pour ne pouvoir pas sitôt entrer dans la perfection de cette vie de riche pauvreté, parce que c'est une grâce qui n'est ordinairement donnée que dans l'actuel service, et dans les lieux de sa mission. Il semble que l'on ne devient commensal^{o75} de Dieu, à proprement parler, qu'en ce temps là, ainsi une telle personne étant dans une sincère résolution de pratiquer les conseils du Fils de Dieu. Je suis assuré que s'il est fidèle à sa vocation, il a laissé un fond en France, pour lui être envoyé chaque année pour son entretien, aura grande honte d'avoir eu cette prévoyance et

⁷⁵ « Commensal adj. Ce mot se dit proprement de ceux qui mangent à même table. » (DAF, 1762).

d'avoir douté d'une spéciale providence de Dieu sur lui. Cela étant vrai comme je le crois, vous ne me jugerez pas moins intéressé, en vous suppliant de vouloir prendre le soin de nous pourvoir de semblables personnes dans nos missions que si je vous demandais de leur fournir leur subsistance, puisque des sujets de cette nature portent toujours un fond assuré avec eux, parce que leur revenu leur est assigné sur l'infaillibilité de la providence.

Si Vos Grandeurs nous accordent l'effet de ma très humble supplication, je suis certain que vous contribuerez à la conversion d'un nombre presque infini d'âmes qui recevront dans peu d'années la lumière du saint Évangile. *[p. 513]* La disposition que nous avons vu dans les peuples des États du grand Mogol et du roi de Golconde de ce royaume de Siam et de ce que nous avons appris de plusieurs personnes qui ont demeuré longtemps dans le grand État du Pégu, des royaumes de la Cochinchine et du Tonkin, nous font dire hardiment, que si un seul Dieu n'y est pas connu ni aimé en tout ces grands royaumes-là, c'est par la faute et corruption des missionnaires qui, à la réserve de très peu, ne viennent en tous ces lieux ci-dessus nommés, et en tous les autres où ils ont des résidences, que pour y mener une vie plus licencieuse et pour y amasser des richesses temporelles, qui sont des motifs bien plus capables de détruire notre sainte religion que de l'établir. L'envie cependant de paraître de grands zélateurs du christianisme et des hommes extraordinaires, a fait mettre au jour des relations qu'on a vu en Europe avec tant de merveilles qu'elles ont surpris les esprits.

Mais un peu de temps, on découvrira la fausseté et fera voir quel a été le véritable motif des Pères jésuites des provinces des Indes et du Japon d'envoyer des religieux de leur corps en tant de divers lieux. On saura pourquoi ils

obtinrent de Grégoire XIII^e⁷⁶ d'être les seuls missionnaires dans les royaumes du Japon et de Chine avec défense à toutes sortes de personnes d'y aller prêcher l'Évangile sous peine d'excommunication, dont aucun ne pouvait relever que le pape, sinon en l'article de la mort. Il est vrai que Clément VIII^e⁷⁷ et Paul V^e⁷⁸ ont levé cette défense, ayant permis à tous les supérieurs des religions d'y envoyer tous ceux qu'ils jugeraient capables. Urbain VIII^e⁷⁹, par un décret solennel du 22 février 1633, a fait la même chose, et après avoir pris l'avis des Éminentissimes Cardinaux de la Sacrée Congrégation de Propaganda Fide, se fondant sur les saints canons, les décrets des conciles et les constitutions apostoliques, défend à tous religieux de quelque ordre et institut que ce soit, nommément à ceux de la compagnie des jésuites, de faire aucun commerce ou négociation par eux-mêmes ou par autrui, directement ou indirectement, en leur nom particulier ou de leur communauté (*sub poena excommunicationis latae sententiae ipso facto incurrendae*⁸⁰), les privant de voie active et passive, et les rendant inhabiles de pouvoir avoir aucun office et charge de la compagnie et fait très expresse injonction aux supérieurs de cet ordre, d'y tenir [p. 514] la main, sous les mêmes peines, interdisant au surplus à toute personne de mettre aucun obstacle qui

⁷⁶ Grégoire XIII : pape de 1572 à 1585.

⁷⁷ Clément VIII : pape de 1523-1534.

⁷⁸ Paul V : pape de 1605-1621.

⁷⁹ Urbain VIII, (pape de 1623-1644), a publié la lettre « Ex debito pastoralis », le 22 février 1633 : « En 1633, une lettre apostolique du pape Urbain VIII avait solennellement rappelé que toute espèce de négoce était interdit aux missionnaires des Indes orientales sous les peines les plus graves », (Henri CHAPPOULIE, *Une controverse entre missionnaires à Siam au XVII^e siècle. Le Religiosus Negotiator du jésuite français J. Tissanier, suivi de quelques documents concernant le commerce des clercs*, Paris, 1943, p. IV).

⁸⁰ « sub poena excommunicationis latae sententiae ipso facto incurrendae » : sous peine d'excommunication à encourir par tous, par le fait même, sans qu'il y ait besoin d'un jugement.

puisse empêcher ceux qui seront envoyés d'arriver aux lieux de leurs missions.

Contre des défenses si justes, si obligatoires et si indispensables, des religieux de cette compagnie trouvent qu'ils peuvent ne pas obéir, disant qu'on est mal informé à Rome et ne font aucun scrupule d'enfreindre ouvertement de si saintes lois. Ces mépris les ont jetés dans une infinité d'abus qu'on ne saurait ni dire, ni penser, desquels, s'il y a jamais information, faite par des personnes désintéressées, à peine pourra-t-on croire le point d'aveuglement où est arrivée cette compagnie en tous ces quartiers.

Messeigneurs,

Vous en verrez un petit échantillon, mais qui est bien éloigné de tout ce que nous savons, par des témoins irréprochables. Par ce sommaire de notre voyage que je vous supplie très humblement d'agréer, comme une marque du devoir que je vous dois et de l'obligation que j'ai d'être, avec toute sorte de respect et de vénération.

Lettre à Mr de Bourges

[Ameq, vol. 121, p. 549] [copie]

[Le 11 juillet 1663]

Mon très cher frère,

Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié soit le seul objet de notre âme.

Le Bon Dieu nous ayant unis en la façon que nous sommes, il ne se peut pas faire que le retardement de notre voyage ne nous fasse beaucoup de peine. Cependant comme vous êtes sous une particulière protection de la divine providence et dans l'ordre de votre vocation, nous aimons

tout ce qui vous y sera arrivé. Je ne sais quelle pensée vous aurez de la résolution que nous avons prise de partir sans vous dire adieu. Je vous avoue que, comme cela me paraît dur. C'est une des choses que j'ai le plus demandé à Dieu que de [p. 550] connaître sur ce sujet, son bon plaisir. La réponse que j'ai eue a été qu'il fallait aller à la Chine. Comme j'avais plus d'inclination pour la Cochinchine, à cause qu'il me semblait qu'il y avait plus de conversion à faire, je reçus dans le fort de mon oraison cette miséricordieuse réponse, qu'en notre faveur Dieu quittait ses intérêts. Car quoi qu'il fût vrai qu'il n'y avait pas tant à faire à la Chine qu'à la Cochinchine pour le salut des âmes, nous y trouverions une croix toute autre. Je puis me tromper, mais je ne puis pas ne point suivre cette vue dans la simplicité de l'attrait. Ainsi donc, mon très cher frère, je vous conjure d'agréer notre départ.

Pour ce qui vous regarde, vous considérant comme mon successeur, il est nécessaire que vous alliez, s'il vous plaît, en Europe, non seulement pour que cela puisse être, mais aussi pour l'intérêt de Jésus-Christ et l'honneur de la sainte Église, qui sont ici outragés et méprisés au point que vous le savez. Ce service dans ma pensée est un des plus signalés et des plus difficiles qu'on puisse rendre en ce monde au Bon Dieu. J'ai écrit à ce dessein toutes les lettres que j'ai revues nécessaires, que je vous laisse ouvertes, pour que vous n'ignoriez pas ce qui est, et que vous puissiez mieux agir. Les autres qui sont cachetées ne sont pas de conséquence. J'ai aussi dressé quelques instructions qui vous remettront en mémoire beaucoup de choses⁸¹. Enfin, en tout cela, je pense avoir fait ce que je devais, parce que j'ai suivi exactement la lumière. Nous vous laissons environ le tiers de ce qui nous reste de fonds, pour pouvoir faire ce chemin.

⁸¹ Amep, volume 117, p. 274-283 : « État des affaires et des propositions qui doivent être exposées par Mr de Bourges, missionnaire apostolique ».

J'avais eu en vue de demander une place au capitaine hollandais dans le vaisseau qui viendra ici au mois d'octobre pour retourner à Batavie, afin que vous puissiez partir au mois de décembre pour Hollande, mais j'en ai été refusé et traité tout à fait mal, depuis l'arrivée du vaisseau qui est venu ici il y a trois semaines ou un mois de Batavie. D'où nous jugeons assurément que le général n'a point fait compte de mes lettres et qu'il a ordre de la Compagnie d'Hollande de ne nous donner aucune assistance. Tout donc ce que nous avons pu obtenir de lui a été de nous faire avoir notre passeport, en quoi il faut adorer la providence du Bon Dieu qui donne toujours le nécessaire. Vous voyez bien par toutes ces raisons, que les lettres que nous avons écrites par la voie d'Hollande, sont fort en péril et qu'il n'y a pas moyen dorénavant de recevoir ou d'envoyer des paquets par Tennacerin, par la raison qu'ils seront tous interceptés par les Portugais et particulièrement par les jésuites. Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous croyons qu'ils nous auront dérobé celles que sans doute on nous a écrites de Masulpatan ou Madraspatan. Nous faisons des semblables jugements de celles que nous pensons que vous nous [p. 551] avez envoyées de Tennacerin dont nous n'en n'avons reçu aucune depuis votre départ que celle de Piplye [sic]. Ce qui nous confirme tout à fait dans les fortes convictions est que généralement tout le camp portugais a rompu avec nous, le capitaine Barette plus civilement que les autres. Le Père Jean querella Mr Deydier ouvertement la dernière fois qu'il l'alla voir, Jean Froix même prenant le parti de sa nation nous a abandonnés, en sorte qu'il nous est resté que notre pauvre maître de langue, [voyez] les grâces que le Bon Dieu nous a faites. D'un autre côté, Notre Seigneur a converti extraordinairement cette femme qui avait dit publiquement qu'elle ne voulait point être chrétienne, la vieille Baau et un autre bon garçon appelé Charles que j'ai baptisé et confirmé tous trois. Nous vous laissons encore sept ou huit personnes qui ont ouï parler de nos mystères et

assuré qu'ils voulaient être chrétiens. Ce sera un emploi pendant le séjour que vous serez obligé de faire ici.

La voie donc d'Hollande nous manquant, il ne nous reste que celle d'Angleterre. Pour la rencontrer il faudrait prendre encore une autre fois la voie de Tennacerin vers le mois d'octobre pour être en la partance des vaisseaux en décembre, mais cette route est fâcheuse par la raison des chemins et parce que les Portugais ne nous veulent pas de bien. Il ne la faut donc prendre qu'à toute extrémité. Nous avons su du capitaine hollandais qu'absolument il vient dans un mois un vaisseau anglais de Masulpatan en cette ville où je juge qu'il faut que la plupart de nos missionnaires y soient. Si cela est, il ne nous faut pas perdre cette occasion, étant probable qu'il sera de retour à Madraspatan devant la partance des vaisseaux qui partent tous les ans pour l'Angleterre.

Il y a encore ici une autre galère de l'ambassadeur du roi d'Achem qui doit s'en retourner au mois de septembre. Vous prendrez la peine de faire examiner cette occasion par votre maître de langue ou même par le capitaine hollandais qui, quoiqu'il soit fort refroidi, ne laissera pas de vous aider en semblable rencontre et vous fera obtenir votre passeport, mais c'est tout ce que vous en pouvez espérer et cela suffit. Si donc vous voyez que cette galère soit assez tôt à Achem pour pouvoir trouver des vaisseaux qui vont à Masulpatan ou à Madraspatan, vous pouvez la prendre.

J'apprends de l'Anglais qui est ici, qu'un certain homme que vous visitez à Comoron qui s'appelle Mr Cosme qui était avec le capitaine grec et qui soupa avec nous y est agent pour les Anglais. Si ces deux occasions vous manquent, je crois que vous devez demeurer ici jusqu'au mois de mars que doit revenir le pilote Robin⁸² qui vous

⁸² Il est sans doute celui du bateau que Mgr Lambert va prendre pour se rendre en Chine.

dira de nos nouvelles et comme le capitaine hollandais juge que l'on empêchera notre entrée à la Chine, nous serons [p. 552] peut-être obligés de revenir ici, ou bien si nous n'y apprenions rien du tout de nos missionnaires de France, Mr Deydier pourra retourner pour savoir de vous ce que vous aurez pu découvrir, si vous êtes encore en cette ville ou par des lettres que vous laisserez à Louis ou à Nicolas. Voilà ce qui me vient en pensée d'écrire. Ce qui manquera vous le suppléerez par votre prudence.

Nous vous laissons du pain pour dire la messe jusqu'au temps du retour du capitaine Robin. Nous ne nous sommes pas mis tant en peine du vin, parce qu'il en est venu un muid de Batania qu'on vend à sept mayon [sic] la canade. Il appartient à un Hollandais qui est ami de Guillaume.

Vous aurez joie de trouver une chambre où vous pourrez loger dès votre arrivée, contiguë à la chapelle que nous avons fait faire au camp de nos Cochinchinois, laquelle on a dédiée en l'honneur de Dieu, sous la protection du glorieux saint Joseph. Après cela je vous embrasse mille et mille fois du meilleur de mon cœur et vous dis adieu, vous assurant que pendant que je vivrais, je me souviendrais de vous devant Notre Seigneur, par une application toute particulière s'il me fait cette haute miséricorde, que de m'accorder la dernière grâce, que je lui demande et qui fait principalement le sujet de mon oraison, de mourir pour son saint amour d'une mort violente, je m'engage de lui demander bien plus efficacement votre perfection et votre consommation en lui. Vous avez donc intérêt de vous joindre à mes très humbles adorations, je vous en supplie, et de me croire entièrement,

Mon très cher frère,

Votre très honoré serviteur et confrère.

Lettre au Mr Duplessis

[Ameq, vol. 860, p. 1-4] [autographe]

[cf. Ameq, vol. 121, p. 537] [copie]

À la ville royale de Siam située au 14 degrés et demi de la ligne sur le cent quarante quatrième méridien, ce 11 juillet 1663.

Monsieur,

Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié soit le seul objet de notre âme.

La mauvaise édification que je vous ai donnée par quelques unes de mes lettres, en vous parlant de notre subsistance temporelle, m'est venue souvent en l'esprit et l'envisageant comme une très haute infidélité dans ma vocation. Je me crois toujours obligé de vous demander pardon de ce scandale et à tous ceux qui en ont eu connaissance, parce que le motif que j'ai en vous priant d'avoir cette charité, a été ou naturel, ou selon la prudence humaine, ou tout au plus mêlé de grâce et de prudence. Tout ce mélange ne fait rien dans un missionnaire apostolique qui doit avoir une foi qui ne soit point sophistiquée. Autrement on peut dire qu'elle n'est que fausse et peut être comparée à une pièce d'or ou d'argent composée de différents métaux, plus bas les uns que les autres, qui font qu'elle n'est pas de mise. Il y a des choses qui peuvent souffrir quelques impuretés et cependant demeurer dans un état de grâce. Nous le voyons dans la charité qui n'est pas incompatible avec tous les péchés qui ne sont pas mortels. Mais la foi a cette excellence qu'elle veut qu'on croie ou explicitement ou implicitement tout ce qui est décidé, sans souffrir la moindre diminution sur ce fondement. Je dis que si un juste est appelé à ne mener qu'une vie de pure foi « *iustus ex fide vivit* » [Romains 1, 4]

ne peut plus désormais admettre que ce qui convie à cet état comme sont l'abandon, le renoncement de tout le créé, suivre Jésus-Christ, être convaincu de ces grandes vérités, qu'il est plus difficile qu'un riche entre au ciel, qu'un chameau n'entre par le trou d'une aiguille, que la porte du ciel est étroite, que bienheureux sont ceux qui pleurent, qui souffrent persécution pour la justice, etc. Si je ne me trompe pas, il est aisé de voir que je n'ai pu ni du, étant dans la vocation ou je suis, vous faire la proposition que je vous ai faite, laquelle me revenant dans l'esprit, ne doit être un nouveau sujet de déplaisir. En l'état que je devais tout le secret est de croire et celui qui n'a point cette soumission n'a encore connaissance ni de la toute puissance de Dieu, ni de sa miséricorde. Ne suffit-il pas à l'âme pour la rendre capable de ce riche abandon de savoir les admirables rayonnements et les infaillibles promesses que Notre Seigneur fait en saint Matthieu chapitre 6 et 7 ? y a-t-il rien de plus clair et de plus assuré ? lorsqu'il s'engage en mille endroits de l'écriture, de nous donner non seulement le nécessaire mais aussi tout ce que nous lui demanderons, que pouvons-nous après cela souhaiter ? Je sais que presque tout le monde avoue cela en théorie, mais parce qu'il y a fort peu de personnes qui l'exécutent en pratique. Il est facile à juger qu'il est peu de gens de foi en effet. Ce qui me fait parler de la sorte, c'est l'empressement avec lequel je vois que travaillent ceux qui ont même fait vœu de pauvreté, lesquels sont dans une horrible appréhension du manquer de temporel et dans la crainte que cela n'arrive font des choses qu'on n'oserait dire. Après cette réparation que je vous supplie d'agréer, il est temps de vous parler du sujet du voyage d'un de nos très chers frères que nous envoyons en Europe pour l'intérêt général de la religion et de nos missions. Quand vous saurez les motifs et les raisons qui nous ont obligé de prendre cette résolution, je pense que vous ne les désapprouverez pas. Il est certain qu'une des principales a été pour donner connaissance de l'entière

corruption des jésuites des provinces des Indes et du Japon. Si vous avez reçu mes précédentes, vous en aurez appris quelques choses que je n'aurais osé rendre publiques, par ce que divulguant leur grand dérèglement, je ne doute pas que cela n'éclate terriblement. Cependant, après avoir demandé à Notre Seigneur plus d'un an ce que j'avais à faire en ce rencontre [sic] et pris l'avis de deux véritables disciples de Jésus-Christ mes très chers frères, nous avons cru que la divine bonté demandait de nous, de les déclarer sincèrement et le plus promptement que faire se pourrait, à ceux qui peuvent les empêcher ou contribuer à l'extirpation de ces épouvantable relâches. Par là, vous voyez bien que je ne suis pas seulement tenu de le faire, mais que je dois faire un point de fidélité pour ne rien omettre du tout qui puisse retarder cet ordre. C'est dans cette vue que j'en donne les avis à notre Saint Père le Pape et à la Sacrée Congrégation que cela regarde particulièrement. Ensuite, j'en informe en général Messeigneurs du clergé et Monseigneur l'Archevêque de Rouen dans les lettres que je me donne l'honneur de leur écrire et plus en détail dans l'abrégé de notre relation que je leur envoie. J'en touche [p. 3] même quelque chose dans la lettre que j'ai en pensée d'écrire au roi, à Monsieur le Prince de Conty et à Madame de Longueville⁸³. Peut-être que vous trouverez que je dis la vérité avec trop de zèle, lorsque je parle dans ma relation sur ce sujet. Cela se peut bien faire, parce que la douleur que j'ai de voir Jésus-Christ outragé et le christianisme perdu par les incroyables abus de ces religieux me donne de

⁸³ Mme de Longueville : Anne Geneviève de Bourbon-Condé (1619-1679), sœur du prince de Conti, éduquée au couvent des Carmélites, rue Saint-Jacques à Paris, épousa en 1642 le duc de Longueville, gouverneur de Normandie, alors veuf et âgé de 47 ans. « *La duchesse de Longueville, dit Voltaire, soeur du grand Condé, si connue par les guerres civiles et par ses amours, devenue vieille et sans occupation, se fit dévote ; et comme elle haïssait la cour, et qu'il lui fallait de l'intrigue, elle se fit janséniste* », (*Le Siècle de Louis XIV*).

la peine à mettre des bornes aux ressentiments que j'en ai. Néanmoins, s'il y avait quelque chose qu'un juste courroux m'eût fait écrire, je vous prierais de le vouloir changer en d'autres termes plus modérés. Puisque le Bon Dieu me donne tant de liaisons avec vous, connaissant marcher dans les voies avec fidélité et simplicité, nos intérêts en toutes choses se trouvent communs et tous semblables dans leurs substances, bien que nous différions dans les termes et dans les accidents.

Quand vous aurez pris la peine de lire, dans un mémoire particulier que j'ai dressé, le point d'aveuglement où est arrivé cette compagnie dans les Indes et en tous ces quartiers, vous ne vous étonnerez point d'apprendre le châtement de Dieu qui a permis que depuis quinze mois cette infortunée nation portugaise a perdu Maliapour ou Saint-Thomas, lieu sanctifié par la mort de ce grand apôtre, qui fut pris par les mahométans au mois de mai passé. Sur la fin de l'année dernière, les Hollandais ont pris Cochin et Granganor, de sorte que de plus de 20 places maritimes considérables que cette nation possédait dans les lieux ci-dessus nommés, il ne lui reste plus que la seule ville de Goa que les Hollandais tiennent toujours bloquée par mer et par quatre ou cinq petites places voisines de peu de conséquence. Ceux qui perdent le plus à cela sont les jésuites qui en toutes les places qui ont été prises possédaient d'immenses richesses. Il est venu encore une autre nouvelle il y quatre ou cinq mois de la Cochinchine, qui n'est pas meilleure que celle là, par laquelle on y a reçu avis assuré de l'ordre du roi tartare, empereur de la Chine, qui commande de détruire Macao, pour des raisons d'État dont la véritable est que le Père Adam Cha⁸⁴ est mort, qu'on faisait tout puissant à la Cour. Ce roi assigne aux habitants qui voudraient demeurer dans son empire quelques villages dans les terres. Dans la province de

⁸⁴ Le Père Adam Schall.

Canton les jésuites ont obtenu sur séance de cet ordre et le temps d'envoyer à Pékin pour voir s'il n'y aurait point quelque remède.

Ces conduites de Dieu nous apprennent que « *non est in Deum prudentia* »⁸⁵ et que ce corps s'étant voulu établir par les plus grandes voies de la prudence humaine, la divine bonté pour la confondre et pour donner un exemple très mémorable dans les siècles futurs, a voulu détruire, dans les Indes et tous ces quartiers, une compagnie qui soit qu'en considérer son pouvoir, ses richesses, ses intrigues, s'était élevée en une puissance qui égalait celle des plus grands souverains, en plus de douze cent lieues de long. Cependant dans toutes les apparences du monde la miséricorde de Dieu réduira leurs travaux à rien et les mettra en état de demeurer par nécessité dans leur condition religieuse, quoi que les pernicieuses maximes que ces religieux ont enseignées et pratiquées aient tout à fait perdu le christianisme de réputation et l'aient réduit aux abois.

Nous ne laissons pas de pouvoir donner assurance qu'il y a des grandes conversions à faire en tous ces lieux ici, si on y envoie des personnes désintéressées et d'une vie exemplaire. Nous avons vu dans nous-mêmes qui vivons fort communément cette vérité sur le rapport qu'on nous a fait plusieurs fois de plusieurs gentils, qu'ils s'informaient de quelle religion nous étions. Et, bien qu'on leur ait dit que nous professions la même que ces religieux, ils n'ont jamais pu être persuadés de cela. C'est dans cette pensée d'excellents ouvriers évangéliques que j'écris à Mr de Meur, à mon frère et à quelques autres de mes amis particuliers, de se venir consumer avec nous pour l'intérêt de Jésus-

⁸⁵ Cf. Proverbes 21, 30 : « non est sapientia, non est prudentia, non est consilium contre Dominum ». (Il n'y a ni sagesse, ni intelligence, ni conseil devant Yahvé).

Christ et le salut des âmes. Outre l'apparence que nous voyons d'une grande moisson, le Bon Dieu nous donne beaucoup de fortes conjectures par lesquelles il nous semble qu'il veut faire éclater sa très grande miséricorde dans les extrémités du monde. Mais il faut encore une fois des sujets qui ne soient pas indignes de ces fonctions.

C'est pourquoi, ayant eu le temps de considérer mon extrême misère qui ne peut pas compatir avec un emploi si divin, je me suis fait justice en ce rencontre [*sic*], en suppliant notre Saint Père le Pape de nommer quelque personne qui en soit digne en ma place. C'est dans cette vue que j'envoie la démission de mon titre pour qu'on puisse facilement pourvoir en mon lieu, un sujet qui ne fasse pas déshonneur à l'Église. Contribuez s'il vous plaît à ce dessein et vous rendrez un service à Notre Seigneur qui ne sera pas petit. Cela n'empêchera pas que je ne rende tout le service que je pourrai dans les missions, mais qui sera toujours si peu de chose qu'il ne méritera pas être mis en ligne de compte. Toute mon application restant désormais que de vouloir mener une vie pénitente, cachée, morte à tout et tâcher d'obtenir de la très grande bonté et miséricorde du Bon Dieu par les mérites de Jésus-Christ, par les promesses de son Évangile et par l'efficacité de ses prières, de mourir pour son saint amour d'une mort violente par les mains d'un bourreau.

Nous partons, dans l'espérance [*p. 2*] de cette haute miséricorde de Dieu, dans deux ou trois jours pour la Chine, sans avoir pu apprendre aucune nouvelle de nos chers missionnaires de France que plusieurs nous ont assuré avoir vu et parlé à Masulipatan. C'est ce qui nous avait obligé d'envoyer notre cher frère, Mr de Bourges, les accueillir à Tennacerin pour les soulager de beaucoup de travaux et de dépenses que ceux qui ne sont pas pratiques de ces pays sont contraints de souffrir. Néanmoins le Bon Dieu permet que nous n'avons langue ni d'un côté ni de

l'autre. Cependant les abandonnant tous à la conduite de la divine providence qui les aime, nous prenons la route de Canton pour ne pas perdre ou différer la consommation de notre sacrifice qui serait retardé d'une année de temps si nous manquions cette occasion. Nous laissons ici les ordres à notre très cher confrère, personne d'une rare vertu, à fin qu'à son retour il se dispose suivant la prière que nous lui faisons d'aller en Europe donner les avis que nous y envoyons qui nous paraissent être une des plus grandes affaires qui soit dans l'Église. Nous sortons enfin d'ici avec cette consolation de n'y avoir pas un ami (excepté nos bons chrétiens cochinchinois) parce que nous y avons voulu soutenir les intérêts de Jésus-Christ C'est une grâce bien particulière qu'il nous fait. Aidez-nous par vos prières à lui rendre nos reconnaissances et à marcher dans la portée de ces voies. Je vous supplie d'assurer Messieurs nos bons amis de mes souvenirs dans Notre Seigneur. Demandez leur s'il vous plaît en notre faveur le secours de leurs oraisons et me faites l'honneur de me croire tout à fait.

Monsieur,

Votre très honoré et très obéissant serviteur.

Pierre, évêque de Berithe et vicaire apostolique.

[P.S.]

Nous embarquons cette nuit ou demain matin pour la Chine où s'il plaît à Dieu nous espérons être dans un mois.

Apostille de la lettre à Mr Duplessis

[Amep, vol. 860, p. 2] [autographe]

[cf. Amep, vol. 121, p. 552-553] [copie]

Le 10 octobre 1663 en la ville royale de Siam.

Vous apprendrez par cette apostille et par l'abrégé de notre relation, qu'après avoir souffert des furieuses tempêtes sur mer, nous avons trouvé notre très cher frère Mr de Bourges proche de son départ pour l'Europe. Comme j'ai raison d'attribuer cette disgrâce à mes infidélités, vous jugez bien qu'il n'y a pas de douleur qui doive être semblable à celle de me voir privé d'être présentement dans le lieu de ma mission, dont je ne suis exclu que par ma faute. J'attends suivant une lettre que nous avons reçue l'arrivée de Monseigneur d'Héliopolis dans peu de temps à Tennacerin. Cette espérance me donne quelque consolation dans la pensée que j'ai, que passant l'année prochaine avec lui étant ce serviteur de Dieu qui l'accompagne, je serais admis à ce passage nonobstant mes iniquités. Trouvez bon que je vous recommande au nom de Dieu avec toutes les instances possibles de songer à un établissement perpétuel de nos missions en ces quartiers. Soit en formant un corps exprès à ce sujet, soit en nous unissant à quelque communauté, ennemie de la pure prudence humaine, et qui voulût faire une de ces principales obligations de s'adonner à ces divins emplois ou bien faisant un séminaire dans le collège de la Propagation de la Foi à Rome. Il serait le modèle des autres qu'on pouvait exiger à Paris et en divers autres lieux ou bien enfin prenant quelque autre voie que je ne connais pas et que je remets entre les mains des personnes plus éclairées que moi. J'ose vous dire que dans la connaissance que j'ai de ce pays ici, c'est une des plus grandes affaires pour la gloire de Dieu et pour la Propagation de la Foi qu'on se puisse imaginer, parce qu'il y a extraordinairement à faire dans ces extrémités du monde pour la conversion des âmes, mais il faut des hommes tout morts à eux-mêmes et vivants en Jésus-Christ.

Votre très honoré et très obéissant serviteur.

Pierre, évêque de Berithe et vicaire apostolique.

Apostille de la lettre à Mr de Meur

[Ameq, vol. 121, p. 554] [copie]

Siam, le 8 octobre 1663.

Vous apprendrez comme nous n'avons pu entrer cette année dans le lieu de notre consommation et qu'après avoir passé d'extrêmes périls sur mer, nous avons été contraints de retourner. Ici nous y avons encore trouvé notre cher Mr de Bourges qui s'apprêtait pour son voyage départ d'Europe, ce qui m'a donné lieu d'ajouter dans la lettre de Mr Duplessis, après plusieurs vues qui nous ont été données, une forte recommandation pour le supplier d'aviser avec tous nos amis à former un corps perpétuel, dont le principal but soit de se consumer aux missions étrangères. Vous savez l'engagement que nous avons à cela, ce pourquoi je ne vous dis rien davantage. L'idée que j'ai eue de cette grande entreprise, est d'ériger un corps particulier et stable pour ce dessein. Si cela ne se peut pas, agréons-nous à quelque communauté ennemie des maximes du siècle, ou trouvons moyen d'établir un séminaire de la Propagation de la Foi à Paris et ailleurs à l'instance de celui de Rome. Enfin cherchons au nom du Bon Dieu quelque voie pour faire réussir cette affaire, qui est une des plus importantes de la sainte Église. Étant vrai que s'il n'y a presque rien d'avancé au sujet de la religion catholique en tous ces quartiers, il est néanmoins certain qu'il y a une très abondante moisson à recueillir, mais il faut des missionnaires. Je n'oserais m'expliquer plus ouvertement, de craindre que l'outrage que les ministres de l'Évangile font à Jésus-Christ et à la sainte Église en toutes *[p. 555]* ces extrémités du monde ne me fasse proférer des termes d'un homme tout à fait irrité et qui croit avoir raison de l'être.

Lettre au Révérend Père Simon Hallé

[Ameq, vol. 121, p. 554-555] [copie]

[Le 10 octobre 1663]

Mon très cher Père,

Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié soit le seul objet de notre âme.

Bien que je sois fort éloigné de vous, je ne laisse pas d'être sous votre direction puisque je tâche de suivre les ordres que vous m'avez prescrits, touchant la manière de mon abandon au Bon Dieu, touchant les soutiens de ces épreuves et la simplicité avec laquelle je dois marcher avec la divine bonté. Les peines où je me trouve présentement sont de trois sortes. La 1ère est que ma raison est continuellement opposée à la partie supérieure. La 2è est que les communications du divin Esprit sont si grandes et si ordinaires qu'elles font ma plus haute croix et le principal sujet de mes confessions sacramentelles, parce que me rendent pas mes actions de grâces proportionnées à celle qu'un homme fidèle devrait faire. Il ne se peut pas faire que je ne porte un fond d'une tristesse. La 3è qui s'augmente tous les jours et qui me fera mener une vie inconsolable tant que je vivrai et d'avoir reçu la connaissance et l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Voilà en abrégé, mon très cher Père, mon état présent qu'il serait, s'il me semble, inutile que je vous remarquasse plus en détail puisque c'est une suite de l'attache que le Bon Dieu a de m'enrichir de ses infinies miséricordes malgré toutes mes infidélités que vous n'ignorez pas. Je ne vous dis rien de notre voyage, vous l'apprendrez par la petite relation que j'en ai dressé et par un de nos chers frères qui s'en va en Europe pour l'intérêt général des missions étrangères.

Je fais état que nous le perdrons pour 4 ans si quelques religieux de votre ordre ayant grâce pour ces divins employés voulaient par le consentement de leurs supérieurs qui sont les miens en qualité de confrères du tiers ordre du glorieux saint François de Paule l'accompagner à son retour et venir se consumer avec nous. Ils seraient les très bien venus. On leur fournira toutes les choses nécessaires pour leur passage et pour leurs entretiens et je puis vous assurer que nous les chérirons comme nos véritables frères agréés que je vous supplie de faire recommandation au Révérend Père Principal et au Révérend Père de Saint-Gilles et que je vous demande le secours de vos prières que je me promets étant par une liaison [p. 555] particulière,

Mon très cher Père,

Votre très humble et obligé serviteur et confrère,

Pierre, évêque de Bérithé.

Addition de la lettre à Mr Fermanel

[Amep, vol. 857, p. 170] [autographe]

Du 12 octobre 1663 en la ville de Siam.

Après avoir éprouvé d'extrêmes dangers dans mer, nous avons été contraints de retourner en cette ville, ce qui me donne moyen de mettre cette addition à cette lettre⁸⁶ par laquelle je vous convie de travailler avec Messieurs de Meur et Duplessis pour rendre nos missions perpétuelles par

⁸⁶ Mgr Lambert avait écrit une lettre au Père Fermanel, datée du 9 juillet 1663 (Amep, volume 857, p. 169-170 : « Le Bon Dieu »). Ensuite, il s'est embarqué le 12 juillet suivant, avec le Père Deydier, pour la Chine. Mais ce voyage a échoué à cause d'une tempête au large du Cambodge. Retourné à Ajuthia le 15 septembre, il a écrit cette « addition ».

quelque établissement solide, soit en érigeant quelque corps particulier à ce sujet, soit en l'agréant à quelque sainte communauté qui aie l'esprit de ces derniers emplois comme peut-être la communauté de Mr Laurent des théatins⁸⁷, etc., ou bien faisant quelque séminaire pour et ailleurs de la propagation de la foi, à l'instar de celui de Rome.

Je me souviens encore d'une autre pensée que je n'ai pas écrit à ces Messieurs que j'ai communiqué à un supérieur de considération étant en Perse, il y a plus de deux ans lors que je lui demandais la raison pour laquelle les religieux faisaient difficulté de prendre les ordres de la Sacrée Congrégation de Propaganda Fide. Il me dit que le sujet était qu'ils avaient remarqué en quelques rencontres que la Sacrée Congrégation n'était pas [exacte*] à envoyer la subsistance aux religieux auxquels elle donnait mission et que quelques-uns d'eux avaient souffert de grandes nécessités, que c'était dans cette vue générale que les réguliers demeuraient attachés à leur religion où ils seraient toujours les bienvenus quand ils y retourneraient, n'ayant pas ordre que de leur supérieur, que si au contraire, ils étaient missionnaires de la Sacrée Congrégation et qu'ils fussent obligés par quelque raison de se rendre à leur couvent, à peine ils seraient-ils reçus. Mais que si la Sacrée Congrégation voulait assurer les réguliers qui prendront mission d'elle de tout leur nécessaire tout le temps de leur vie, qu'il est indubitable qu'elle aurait les plus excellents sujets des religions, qui pour lors demanderaient d'aller [**] étrangères. Je [crois*] que cette [aventure*] est de conséquence, si on goûtait de faire un séminaire ou un corps composé de dignes ouvriers tant ecclésiastiques que réguliers, il me semble qu'on en pourrait donner la supériorité et la direction à un évêque choisi du nombre des missionnaires, lequel après quelques années de

⁸⁷ L'ordre religieux des théatins fut fondé à Rome (Italie), en 1524, par saint Gaétan de Thiène.

gouvernement pouvait aller prendre la place de quelqu'un qui serait mort au service de Notre Seigneur.

Vous ferez part s'il vous plaît de cette dernière vue à ces Messieurs et à Messieurs nos très chers amis que j'embrasse de tout le coeur.

Lettre à Mr Vincent de Meur

[Amp, vol. 116, p. 559-560] [autographe]

Du 3 novembre 1663.

Mon âme s'est trouvée extraordinairement prévenue de poursuivre, avec toutes les instances possibles, auprès de l'infinie Miséricorde, l'établissement perpétuel d'une compagnie des missions étrangères. J'ai acquiescé bien volontiers à cet ordre, mais j'ai dit que j'étais un enfant, que je ne savais pas de quelle façon je devais faire ma requête⁸⁸. Ensuite de quoi, il m'est revenu en l'esprit une vue très forte et qui m'avait longtemps occupé à l'âge d'environ 9 ans, dans la ville de ma naissance *[p. 560]* où, m'interrogeant un jour si je pourrais bien embrasser la vie de quelques uns des religieux, j'aperçus que je n'avais point goût pour entrer en aucune de ces maisons, parce qu'il ne me semblaient pas mener une vie assez parfaite⁸⁹. Mais il me vint en pensée l'idée d'une autre sorte de personnes qui m'agrèèrent extrêmement, de la profession desquels j'eusse bien voulu être, en étant épris. Ils s'appelaient les Amateurs de la Croix. Leur vie me paraissait si admirable

⁸⁸ Allusion à Jérémie 1, 6. (Note inédite du Père Jean Guennou).

⁸⁹ On peut juger à quel point Pierre Lambert fut précoce. Mais trente ans plus tard, il revoit cette expérience de son enfance à travers sa mentalité d'homme mûr. En tout cas, il importe de noter que « vie parfaite » ne doit pas être confondu avec « vie austère », « vie régulière », il s'agit de la vie éminente ou mystique. (Note inédite du Père Jean Guennou).

que si j'eusse su en rencontrer quelque part, j'aurais fait tous mes efforts, à quelque prix que c'eût été, pour être en une telle compagnie, laquelle n'ayant point trouvée dans le monde, je n'eus jamais, depuis, attrait pour entrer en aucune maison religieuse, bien que j'aie toujours conservé beaucoup d'estime pour ces maisons qui vivent dans la pureté de leur institut, que j'ai regardées comme des pépinières du Ciel. Depuis ce temps-là, la providence divine ayant tiré mon père et ma mère de ce monde, lorsque je n'étais âgé, au temps de la mort de l'un, que de onze ans et demi, et de l'autre, de seize, je fus obligé de prendre le soin de la maison tôt après, et engagé dans le monde et dans les emplois publics à la persuasion de mes parents, avec lettres de dispense d'âge du prince. Ayant vécu en cet état dans la dernière ingratitude vers Dieu quelques années, il plut à l'excès de sa miséricorde, lorsque j'étais dans le cours de ma plus grande prospérité, de me donner un dégoût des créatures et m'appeler à lui. J'étais si fort engagé dans le siècle et dans les affaires que, quelque diligence que je pusse faire, il me fallut cinq ans pour en être libre. Depuis ce temps-là, le Bon Dieu, ayant eu compassion de ce pur ouvrage de ses mains, m'a conduit peu à peu dans l'état où je suis.

Je n'écris ceci qu'au sujet de la vue qui m'a été donnée aujourd'hui, qui, peut-être, est le crayon du tableau qui me fut représenté, n'abandonnant donc à la lumière, j'ai vu que ce corps tout apostolique pouvait être formé en vue des soixante-douze disciples de Notre Seigneur et pour être employé à de semblables fonctions ; que leur supérieur devait toujours être un évêque et que, de même corps, on en tirerait ceux qui seraient nécessaires pour [les] envoyer aux missions étrangères ; que leur emploi serait de faire des missions en Europe, mais particulièrement aux pays des infidèles, qui doit être leur principal but ; que dans ce corps seraient reçues toutes sortes de personnes qui en seraient

jugées dignes, même des religieux de quelque ordre que ce fût, supposant que cette divine Compagnie eut l'approbation du Saint-Siège, sans quoi il n'y faut pas penser, parce qu'en ce cas, cet institut serait jugé, sans doute, le plus parfait de tous les autres ordres particuliers qui sont dans la sainte Église, puisqu'il contiendrait en soi les perfections de tous les autres éminemment et les surpasserait en ses vues, en ses moyens et en sa fin.

La manière de vie de ceux qui entreraient en ce corps serait de professer l'abstinence pour ce qui regarde le manger, et les pénitences conformes aux religions les plus austères, si ce n'est lorsqu'ils seraient en de longs voyages où il est nécessaire de se nourrir honnêtement pour pouvoir porter le travail du chemin. L'emploi dont ils doivent faire leur fond principal est de vaquer à l'oraison, afin d'apprendre, en conversant avec Notre Seigneur, le moyen d'attirer les âmes à sa connaissance et à son saint amour. Devant que de les envoyer aux pays étrangers, il sera fort à propos de les éprouver aux missions de l'Europe.

Voilà le sommaire des vues qui me sont venues, étant en la présence de Dieu. Elles m'ont paru si de conséquence⁹⁰ que j'ai appelé à mon aide tous mes intercesseurs ordinaires et tous les saints dont nous faisons l'octave, auparavant que de mettre cette très humble requête entre les mains de Notre Seigneur Jésus-Christ que j'ai conjuré de s'immoler aujourd'hui pour ce sujet.

Autre lettre à Mr de Meur

[Ameq, vol. 121, p. 555] [copie]

[Le 25 novembre 1663]

⁹⁰ Si importantes. (Note inédite du Père Jean Guennou).

[Une] autre lettre de [= pour] Mr de Meur envoyée à Madrastpatan par la voie de Tennacerin, entre les mains de deux marchands portugais, qui sont partis de Siam le 28 novembre 1663, renfermée dans le paquet du fauteur anglais. C'était ces deux marchands qui étaient arrivés avec le Père Louis Fragoso⁹¹ ; lesquels n'osèrent partir avec le vaisseau anglais où allait Mr de Bourges.

Mon très cher frère,

Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié soit le seul objet de notre âme.

Cette lettre n'est que pour vous donner avis du départ de notre très cher frère, Mr de Bourges, qui va exprès en Europe pour l'intérêt général de nos missions et de la religion catholique. Il est embarqué dans un vaisseau anglais qui s'est mis à la voile le 21^e du mois dernier pour aller à Madrastpatan d'où il va à Londres, si le Bon Dieu donne bénédiction à ce voyage. J'espère qu'il arrivera à Paris dans neuf ou dix mois. Il porte avec lui des instructions qui peuvent servir à mettre un bon ordre pour l'avenir aux affaires de l'Église qui sont toutes en décadence dans les Indes et en tous ces quartiers, par la faute des ministres de l'Évangile, ainsi que je l'ai marqué par mes précédentes. Vous apprendrez, comme nous n'avons pu aller à la Chine cette année et qu'après 63 jours d'une très périlleuse navigation, il a fallu relâcher en ce port. La bonté divine a ses raisons, pour cela, que j'adore et que je n'ai garde d'examiner, quand bien même mes ingratitude n'en

⁹¹ Le Père Louis Fragoso, dominicain portugais, sera celui qui, en tant que commissaire du Saint-Office au royaume du Siam, lancera l'excommunication contre Mgr Lambert, le 30 novembre 1666, (cf. *Relations*, p. 182-185). Nous pouvons lire dans la lettre du 29 novembre 1677 adressée à Mgr Pallu, signée de Mgrs Lambert et Laneau, la nouvelle de sa mort : « Depuis votre départ, le Père Fragoso et son compagnon, le Père Louis de Rosario, sont morts ».

servent pas la cause. Nous attendons ici Monseigneur d'Héliopolis, avec toutes ces belles âmes qui l'accompagnent, pour nous en aller s'il plaît à Dieu l'année prochaine nous consumer chacun dans les lieux de sa mission. Nous avons envoyé deux hommes à Tennacerin, pour lui servir de truchement et leur faciliter ce chemin de là ici, qui est tout à fait difficile.

Cependant, nous glanons toujours quelques épis de blé que la divine providence a semés dans une terre où il n'en croît point. Je veux dire quelques-uns de nos Cochinchinois païens qui se soumettent en la loi de l'Évangile. Cette miséricorde du Bon Dieu jointe à bien d'autres raisons, nous fait croire que les sujets de ce royaume donneraient aussi facilement les mains à leur conversion comme ceux de cette nation, si on leur prêchait Jésus-Christ. Mais il ne faut pas attendre à ceci des prêtres ni des 9 religieux qui sont en cette ville. Quant à nous, ce n'est point le lieu de notre [p. 556] mission, outre que nous ne pensons pas qu'il faille aller si vite de peur de nous faire quelques [*].

Cependant, ma vue est de laisser la conduite de notre petite Église à quelques-uns de nos chers frères en attendant des nouvelles de Rome. Cela nous sera avantageux pour ne pas abandonner ce petit nombre d'ouailles qui nous aiment, pour avoir une correspondance qui recevra les lettres d'Europe et les fera tenir aux endroits où nous serons pour y apprendre la langue de Cochinchine qui est la même que celle du Tonkin comme aussi celle de Siam qui diffère fort peu de celle de Laos, et enfin pour y travailler à la conversion des peuples de cet état. Si Sa Sainteté et la Sacrée Congrégation trouvent bon d'ajouter à nos missions, il me reste une grâce à vous demander, c'est de vous conjurer au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ de vous appliquer de toutes vos forces à procurer l'établissement perpétuel de notre dessein. Il y a plusieurs années que je suis persuadé que rien ne peut-être

plus glorieux à Dieu que de former un corps particulier qui n'eût pour but pour ces emplois que ses divines fonctions. Je vous envoie tout simplement les vues que j'en ai eu qui pourront servir de quelque instruction à ceux que Notre Seigneur destine pour cette haute fonction. Étant en retrait, je n'ai pu les écrire de ma main et ai été obligé de prier le cher Compagnon de nos joies Mr Deydier de les transcrire comme je les avais marquées l'an passé et comme je l'ai fait cette année. Cette lettre sera s'il vous plaît commune pour Mr Duplessis et d'Argençon et pour tous Messieurs nos amis, auxquels j'ai écrit amplement par Mr de Bourges. Nous avons pris avec nous un néophyte cochinchinois âgé de 12 ou 13 ans qui paraît être appelé à l'Église. Il nous sert la messe, commence à lire et fait toutes ces choses avec bien de la facilité. C'est un esprit qui n'est pas du commun. Tardez le moins possible que vous pourrez de venir avec vos amis. Il y a ici des richesses immenses à acquérir pour soi et pour le prochain. C'est pour cette raison que si on me proposait quelque chose de plus grand que la papauté, ce que je dis avec toute la soumission et l'obéissance que je dois au Saint-Siège, je ne voudrais pas retourner en Europe après cela. Il faut encore vous demander le secours de vos prières et saints sacrifices, celles de tous Messieurs nos amis que je salue avec respect. Ne me déniez pas cette grâce ni celle de me croire entièrement,

Monsieur et très cher frère,

Votre très honoré serviteur et confrère,

Pierre, évêque de Bérithé.

Lettre à Mr Duplessis

envoyée par la même voie que la précédente.

[Amep, vol. 121, p. 556] [copie]

[Le 25 novembre 1663]

Monsieur,

Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié soit le seul objet de notre âme.

Étant dans une retraite de 40 jours que j'ai faite pour demander à Dieu qu'il lui plaise me donner ses ordres pour l'année prochaine. Je ne vous *[p. 557]* serai pas long, je vous donnerai seulement avis du départ de notre cher missionnaire Mr de Bourges, le 14^e du passé, dans un vaisseau anglais qui étant arrivé en ce port dès le mois de juillet dernier, il retourne à Madrastpatan où après quelques jours de séjour, il continue la route à Londres. J'ai mis entre les mains de ce fidèle serviteur de Dieu toutes les choses que j'ai cru être nécessaires pour le sujet qui l'amène en Europe. J'ajouterai seulement une chose, qu'ayant eu souvent vue, de procurer un établissement perpétuel et la formation d'un corps apostolique dont le but soit de se consumer aux missions. Je vous conjurerai au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ de jeter les yeux conjointement avec Mrs nos amis, sur ceux que vous jugerez les moins indignes de cette divine vocation, afin qu'après avoir gémi au pied de la divine bonté par une oraison circonstanciée de tout ce qui la peut rendre agréable à ses yeux ou exécuté son bon plaisir. J'envoie à Mr de Meur les petites remarques que j'en fis l'an passé dans ma retraite et celle que j'ai faite le 8^e de ce mois, qu'on a transcendée dans la simplicité de mon expression. Si je ne l'ai pas dû faire, je prie très humblement ceux qui en auront communication, d'attribuer cette faute à l'extrême envie que j'ai de voir dans la sainte Église l'érection d'un semblable corps. Sitôt que j'apprendrai qu'il sera établi, je demanderai avec mes humbles instances d'y être admis le dernier, espérant par ce moyen d'entrer en partage des bénédictions qui lui seront

données. Vous me permettez de m'en retourner aux pieds de Notre Seigneur pour supplier son infinie miséricorde de me rendre participant de ses souffrances par état où, si je ne me trompe, consiste la perfection du chrétien en cette vie.

Dans cette pensée, je vous souhaite une pareille grâce et à tous Mrs. nos bons amis que je salue avec autant de respect que je suis votre très honoré serviteur.

Lettre à Mr Nicolas Lambert

envoyée par la même voie.

[Ameq, vol. 121, p. 557] [copie]

[Le 25 novembre 1663]

Mon très cher frère,

Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié soit le seul objet de notre âme.

Je vous ai écrit par notre cher frère Mr de Bourges qui est en chemin d'Europe pour l'intérêt général des missions de tous ces quartiers et de la sainte Église. C'est pour cette raison que nous avons consenti à le perdre pour quelques années. Comme ce dessein n'a été pris qu'après beaucoup de prières, il est fort probable qu'il aura d'heureuses suites. Vous connaîtrez par mes lettres la foi que j'ai de croire que la divine bonté vous appelle à ces extrémités du monde pour son service. Si je ne me trompe pas, ce vous sera une occasion pour venir avec notre cher missionnaire lorsqu'il fera son retour. J'ai été assez mal de ma santé, cependant depuis que j'ai commencé mon abstinence de chair que je prétends, Dieu aidant, continuer le reste de mes jours, je me porte mieux je crois *[p. 558]* J'avais pris cette résolution l'an passé dans ma retraite pour être exécutée cette année dans

les lieux de nos missions, où n'ayant pas pu parvenir par ma faute ou par quelque secret jugement de Dieu, que j'adore, il n'est pas juste de différer plus longtemps cet arrêté. Je sais que si je prenais l'avis des médecins et de la plupart de mes amis, ils ne me le conseilleraient pas, parce qu'il est vrai que je suis faible. Néanmoins, comme je crois cette vue du nombre de celles que je me suis bien trouvé de pratiquer, je n'ai pas hésité à l'entreprendre depuis que nous sommes entrés dans les voix intérieures, gardons nous bien de les quitter. Ce grand Apôtre dit que la divine providence a tout renfermé dans l'incrédulité « *omnia conclusit in incredulitate* »⁹², et l'on peut dire véritablement qu'il a tout renfermé dans la foi « *omnia possibile sunt credenti* »⁹³. Nous avons rapporté du Thoriaque et divers onguents de France, qu'on dit être excellents, lesquels nous donneront à ceux qui nous en demandent, nous réservant le grand remède de la foi. C'est aussi sur ce fondement que je me suis enhardi de proposer de faire un établissement perpétuel de nos missions, érigeant à ce dessein un corps apostolique, qui aurait pour le seul objet de ses emplois de se consumer aux missions, à l'Évangile, à l'exemple des septante deux⁹⁴ disciples de notre cher Maître.

J'envoie à Mr de Meur les petites vues que j'ai eu sur ce sujet, qui témoignent l'extrême envie que j'ai de voir cette compagnie établie ou enfin, quelque sorte d'institut, qui empêche que cette divine entreprise ne vienne à manquer, si Notre Seigneur donne bénédiction à ce projet, dans la pensée où je suis qu'il veut bien nous y admettre. Faites vos efforts pour en être, afin d'entrer en partage des grandes grâces qu'il y versera. Je finis en vous donnant la bonne nouvelle de la conversion de la femme d'un de nos

⁹² Romains 11, 32 : « Il a enfermé tous les hommes dans la désobéissance ».

⁹³ Marc 9, 23 : « Tout est possible en faveur de celui qui croit ».

⁹⁴ Septante deux : soixante-douze.

néophytes qui ayant eu aversion d'embrasser notre sainte religion, s'est enfin laissée vaincre à la grâce nous ayant dit depuis quelques jours qu'elle voulait être chrétienne.

Nous jetons encore les yeux sur d'autres gentils pour les rendre capables de recevoir leur génération *[sic]* spirituelle par les mains de Monseigneur d'Héliopolis et de nos chers missionnaires que nous attendons dans peu de mois ici. Il faut avouer que la grâce et le souvenir de Jésus-Christ dans ces cœurs idolâtres sont tout à fait agréables, cependant c'est tout autre chose d'en être les spectateurs. Ceux qui voudront savourer le plaisir qu'il y a eu des semblables rencontres, prendront la peine de venir en ces quartiers où je suis assuré qu'ayant examiné la manière comment cela se fait, ils seront obligés de reconnaître que se sont les plus grands miracles qui se puissent voir. Nous avons cet *[p. 559]* incomparable bonheur de voir souvent devant nos yeux ces prodiges, étant les faibles instruments par lesquels ils s'opèrent, mais nous ressentons la dernière douleur de tenir une place que nous ne pouvons remplir. Ainsi vous voyez la juste appréhension où nous sommes dans une vocation si divine, ma perte cependant ne m'est point si sensible comme est le regret de me voir incapable de bien faire les affaires de Jésus-Christ et de la sainte Église. Mais il est difficile d'y remédier jusqu'à ce que le Saint-Siège ait pourvu d'un homme de mérite en mon lieu suivant la supplication que je lui en ai faite depuis que j'ai reconnu la hauteur de l'état où il m'a élevé.

Aidez-moi s'il vous plaît à me tirer de ce grand péril, par vos prières et par vos soins. Je fais les mêmes instances à Messieurs nos bons amis que je salue tous avec respect, après quoi il ne me reste que de vous dire que je suis entièrement,

Mon très cher frère,

Votre très honoré serviteur et frère.

Apostille

[Ameq, vol. 121, p. 559] [copie]

On peut nous écrire tous les ans par la voie d'Angleterre d'où il part des vaisseaux pour Madrastpatam, où sont établis les Pères Éphrem et Zenon, capucins français, qui auront ce soin de faire tenir les paquets à celui des missionnaires qui demeurera en cette ville.

Lettre au roi Louis XIV

[Ameq, vol. 121, p. 527] [copie]⁹⁵

[cf. Ameq, vol. 121, p. 127] [copie]

[cf. Cochinchine, p. 10]

Je soussigné évêque de Bérithe, vicaire apostolique, reconnaissant mes très grandes infidélités vers Dieu et mes extrêmes ingratitude vers Notre Seigneur Jésus-Christ, lesquelles me rendent indignes d'un emploi tout divin et me privent des bénédictions d'une personne qui aurait mené une vie innocente et reconnaissante, à raison de quoi je supplie très humblement le roi de vouloir pourvoir. . . . du titre fondé à perpétuité pour un évêque de la Chine dont Sa Majesté m'a fait l'honneur de me gratifier, afin sous le bon plaisir de Sa Sainteté et de la Sacrée Congrégation de la Foi

⁹⁵ Cette lettre française qui ne mentionne pas de date, est placée ici, c'est-à-dire en 1663, année où Mgr Lambert a présenté sa démission au pape par une lettre en latin, (cf. Ameq, volume 876, p. 103 ; ou, *Cochinchine*, p. 11).

le dit personne de mérite et de vertu particulière puisse être substitué à ma place.^{°96}

Le présent aveu et consentement fait en la ville royale de Siam, située au 14è degré et demi de la ligne.

Signé de mon seing^{°97} et scellé de mon cachet ordinaire.

< >

⁹⁶ Le copiste du volume 121 des Amep n'écrit pas le nom de la personne que Mgr Lambert aurait proposée. Cependant nous pouvons connaître son avis à travers ses lettres de l'année 1663 :

- « Entre ceux sur qui on peut jeter les yeux, le cher compagnon de nos petits travaux, Mr de Bourges, y doit avoir bonne part. » (à Lambert Nicolas, Amep, volume 121, 546) ;

- « Selon ma pensée, Mr de Bourges peut être de ce nombre, néanmoins j'en laisse le jugement à des plus éclairés que je ne suis. » (à Fermanel, Amep, volume 857, p. 169) ;

- « Pour ce qui vous regarde, vous considérant comme mon successeur, il est nécessaire que vous alliez, s'il vous plaît, en Europe, non seulement pour que cela puisse être, mais aussi pour l'intérêt de Jésus-Christ et l'honneur de la sainte Église », (à Bourges, Amep, volume 121, p. 550).

⁹⁷ « **Seing**. s. m. Le nom de quelqu'un escrit par luy-mesme au bas d'une lettre, d'une cedula, ou d'un contract, ou autre acte pour le confirmer & rendre valable. *Mettez-là vostre seing. il ne peut pas me denier cette dette, j'ay son seing. une promesse sous seing privé. un seing, avec paraphe. contrefaire le seing de quelqu'un. son sein manuel.* » (DAF, 1694).